

EUROPE

Philip Morris obligé de s'attaquer à la contrebande de cigarettes  
Page B 3



PORTRAIT

Maryse Turcotte: force tranquille  
Page B 8



# ÉCONOMIE

## Les employés de Via Rail se prononcent sur un mandat de grève



REUTERS

Chez Via Rail, les deux parties négocient depuis le mois de janvier afin de renouveler une convention collective ayant expiré le 31 décembre.

FRANÇOIS DESJARDINS

Les négociations entre Via Rail et le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), qui représente plus de 90 % des employés de la société d'État, sont au neutre depuis jeudi soir après que les TCA eurent décidé d'aller chercher un mandat de grève auprès de ses membres, a appris hier *Le Devoir*.

Les deux parties négocient depuis le mois de janvier afin de renouveler une convention collective ayant expiré le 31 décembre. Les TCA représentent 3000 employés de Via Rail, dont l'effectif varie de façon saisonnière mais est actuellement d'environ 3200 employés.

«Ca n'allait nulle part. L'offre qu'ils nous ont faite jeudi soir était assez loin de nos demandes. Et maintenant donc, pour la première fois en 12 ans, on demande un vote sur un mandat de grève pour voir si nous pouvons régler ce différend», a confié Gary Fane, directeur du secteur des transports aux TCA, qui s'attend à ce que les négociations reprendront dans le courant du mois après le vote des membres.

Ce vote devait débuter hier et prendra environ une semaine, peut-être dix jours. Trois catégories

d'employés, à la grandeur du pays, devront se prononcer sur le mandat de grève: les préposés du service aux passagers, les agents à la billetterie et les mécaniciens.

Si jamais le comité de négociation recevait le mandat de pouvoir déclencher une grève au moment jugé opportun, la loi prévoit que le syndicat devrait d'abord lui livrer un avis de 72 heures avant de débrayer.

«Nous allons revenir avec ce mandat de grève et nous allons le leur donner. Trois jours plus tard, nous sommes en position légale de faire la grève», a laissé tomber M. Fane, manifestement optimiste d'obtenir un vote favorable.

### Consulter les membres

La direction de Via Rail utilisait hier un langage différent pour décrire le déroulement des négociations, parlant plutôt d'une «consultation».

«Nous ne sommes pas au courant d'un tel vote», a dit Paul Raynor, directeur des affaires publiques de Via Rail. «Jeudi dernier, en présence d'un conciliateur nommé par le gouvernement fédéral, nous avons présenté nos plus récentes offres. Ils nous ont dit qu'ils voulaient consulter leurs membres avant de procéder, et donc n'ont pas répondu directement aux offres. Nous

espérons qu'ils reviendront à la table de négociations après cette consultation.»

«L'exploitation des services n'est pas affectée et on ne prévoit aucune interruption pour l'instant. De notre point de vue, les négociations se déroulent normalement», a ajouté M. Raynor.

Parmi les questions d'importance aux yeux du syndicat figurent le régime de retraite, les augmentations salariales et la qualité du service à bord des trains. De son côté, Via Rail n'a pas voulu commenter le contenu des négociations.

Via Rail est une société d'État dite «indépendante» créée en 1977 afin de s'occuper du transport de passagers, tandis que le Canadien National se chargerait des marchandises. Son réseau fait 14 000 kilomètres et dessert quelque 450 municipalités pour un total d'environ quatre millions de passagers par année.

Dans l'éventualité d'une grève, il serait très difficile pour Via Rail de maintenir ses services étant donné la petitesse de son personnel de cadres. «Mais pour le moment, on ne parle pas de ça, on se concentre sur les négociations, étape par étape. Nous avons espoir d'un accord qui va plaire à tout le monde.»

Le Devoir

## L'emploi grimpe au Canada mais recule au Québec

FRANÇOIS DESJARDINS

L'économie canadienne a poursuivi sur sa lancée en juin avec la création de plus de 25 000 postes à la grandeur du pays, signant un troisième mois positif, mais le Québec tirait de l'arrière par la disparition de 15 000 emplois, notamment dans la fabrication et les ressources naturelles.

Avec l'arrivée de l'été s'est conjuguée une augmentation du nombre de personnes à la recherche de travail, si bien qu'en dépit de la création d'emplois à l'échelle canadienne, le taux de chômage a grimpé d'un dixième de point à 7,3 %. Au Québec, il est passé de 8 % à 8,2 %.

«Malgré une pause marquée au premier trimestre de l'année, la progression relevée en juin porte à 316 000 la croissance du nombre d'emplois depuis août 2003, au moment où s'est amorcée la récente tendance à la hausse», a indiqué hier Statistique Canada dans son rapport mensuel.

### Secteur public

Quelque 130 000 emplois ont été créés depuis le début de l'année, mais certains économistes et syndicats s'inquiétaient hier du fait que cette progression est surtout attribuable au secteur public.

«Le secteur privé semble attendre une accélération de l'activité économique avant de créer des emplois de façon significative. Il est peut-être aussi en processus de restructuration, histoire de s'ajuster au dollar canadien plus fort», a indiqué dans une note de recherche Marc Pinsonneault, économiste principal à la Financière Banque Nationale.

En effet, le nombre d'employés du secteur privé a peu changé depuis le début 2004 tandis que le secteur public a avancé de 2,4 % et que les travailleurs autonomes se sont accrus de 1,2 %. L'ajout des emplois du secteur public en juin s'est fait surtout dans les soins de santé, l'assistance sociale, le transport et l'entreposage, a indiqué Statistique Canada.

«Il est frappant de constater qu'en termes nets, les entreprises canadiennes n'ont embauché personne le mois dernier», a opiné par voie de communiqué l'économiste en chef du Congrès du travail du Canada, Andrew Jackson. «C'est une bonne nouvelle que les gouvernements réinvestissent dans les services et soutiennent la croissance de l'emploi; cependant c'est une mauvaise nouvelle qu'une bonne partie du monde des affaires, y compris le secteur de la fabrication, soit en panne.»

VOIR PAGE C 6: CHÔMAGE

## Ioukos: les saisies se multiplient

DIMITRI JDANNIKOV

Moscou — Les autorités russes ont refusé hier d'accorder un délai à Ioukos pour rembourser 3,4 milliards de dollars d'arriérés d'impôts et les huis-siers ont multiplié les saisies chez le groupe pétrolier.

Le ministre des Finances Alexis Koudrine a déclaré que Ioukos disposait de suffisamment d'actifs pour être vendus pour rembourser le fisc, mais il reste à déterminer si le groupe lui-même ou les huis-siers se chargeront de cette tâche.

L'offensive judiciaire contre le géant pétrolier, dont beaucoup estiment qu'elle est orchestrée par le Kremlin afin de décourager les ambitions politiques du principal actionnaire Mikhail Khodorkovsky, pourrait acculer au dépôt de bilan une entreprise qui compte pourtant parmi les plus rentables du pays.

En outre, pareille faillite risquerait de fragiliser l'économie russe dans son ensemble, estiment les analystes.

«Il n'est pas question d'un délai supplémentaire. Les actionnaires et la direction ont des actifs qu'ils peuvent vendre. Bien entendu, la loi prévoit qu'un certain délai peut être accordé pour vendre ces actifs. Aucune autre décision n'est nécessaire ici», a déclaré Koudrine à des journalistes.

Ioukos avait jusqu'à mercredi soir pour rembourser le fisc, et il avait alors indiqué ne pas être en mesure d'acquitter la somme avant l'heure limite. Le lendemain, le ministère russe des Finances faisait savoir que le groupe n'avait pas sollicité de délai supplémentaire.

Ioukos emploie plus de 100 000 personnes et représente 20 % de la production pétrolière russe. Les incertitudes sur l'avenir du groupe soulèvent aussi des questions sur la capacité de la Russie elle-même, deuxième exportateur mondial de pétrole derrière l'Arabie saoudite, à maintenir sa production.

Moscou a écarté l'idée d'un tel risque.

VOIR PAGE C 6: IOUKOS

## Air Canada: les agents de bord de Jazz rejettent l'entente de principe

Toronto — Les agents de bord de la filiale Jazz ont rejeté l'entente de principe qui doit permettre à Air Canada de réduire ses coûts d'exploitation.

Les 1100 agents de bord de Jazz, qui sont représentés par le syndicat des Teamsters, sont les seuls employés d'Air Canada à ne pas avoir ratifié l'entente. Les Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), qui représentent 5000 préposés au service à la clientèle, ont annoncé hier que celle-ci avait été acceptée par leurs membres dans une proportion de 65 %.

Jeudi, le Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente 6500 agents de bord d'Air Canada, faisait savoir que ceux-ci avaient voté en faveur de l'entente dans une proportion de 70 %.

Un avocat des Teamsters a indiqué hier que le syndicat envisageait de prolonger la période de consultation auprès des membres ou de reprendre le vote, en raison de la faible participation. Moins de 400 agents de bord de Jazz ont pris part à la première consultation.

«Ils sont extrêmement frustrés et

mécontents en raison des concessions qui leurs sont demandées, a dit cet avocat, Denis Ellickson. Ils ont déjà beaucoup donné. Ils comptent parmi les plus bas salariés chez Jazz et chez Air Canada dans son ensemble.»

Si le syndicat ne peut dénouer l'impasse d'ici la fin de la prochaine semaine, la direction d'Air Canada a déjà fait savoir qu'elle demandera à la Cour supérieure de l'Ontario, chargée de superviser le processus de restructuration du transporteur, d'exclure sa filiale Jazz du plan de restructuration.

«Je présume que nous demeurerons sous la protection de la LACC [Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies], a dit Me Ellickson. Tout le reste demeure de la pure spéculation.»

Chez les TCA, on dit croire que les agents de bord de Jazz ne bloqueront pas le processus de restructuration.

«Nous nous attendons à ce que le problème avec les Teamsters soit réglé. Nous considérons qu'il ne s'agit



REUTERS

Moins de 400 agents de bord de Jazz ont pris part à la première consultation.

VOIR PAGE C 4: JAZZ

Table of stock market data for Toronto, including columns for company name, volume, bid, ask, and price.

Table of stock market data for Toronto, continuing from the previous table.

Table of stock market data for Toronto, continuing from the previous table.

Table of stock market data for Toronto, continuing from the previous table.

Table of stock market data for Toronto, continuing from the previous table.

Table of stock market data for Toronto, continuing from the previous table.

Table of stock market data for Toronto, continuing from the previous table.

Table of stock market data for Toronto, continuing from the previous table.

TORONTO
Les titres, transférés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens.

LES COTES NEW YORK
TORONTO
TSE 300 +52.80
Dow Jones 10213,22
8473,18
DOLLAR -0.09
OR +11.66
\$1 canadien +0.09
à New York
75,86 € US
407,50 \$ US

LES DEVICES
Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens.



La Bourse de Toronto
Standard & Poors TSX 97331
Canadian Smallcap 38826
Canadian MidCap 22179

Le Marché Américain
30 Industrielles 161232
20 Transports 26986
15 Services publics 31600

Les plus actifs de Toronto
WHEATON RIVER 22229
NORTEL NETWORKS 9388

Les plus actifs du Québec
AGM 4711
STRATTE ENERGY CP 4711



www.Gourou.tv
Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IREC.

# ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

## Dorer la pilule

En chute libre dans l'estime populaire, et menacées de plus en plus de resserrement réglementaire par les gouvernements, les compagnies pharmaceutiques américaines ne savent plus quoi inventer pour se refaire une image aux États-Unis.

À première vue, on croirait avoir affaire à l'une de ces toutes nouvelles dispositions commerciales destinées aux pays en voie de développement ne disposant pas des moyens nécessaires pour lutter contre les pandémies de sida ou de tuberculose. Le leader mondial de l'industrie pharmaceutique, l'américaine Pfizer, a annoncé cette semaine qu'elle offrira désormais à prix réduit ses médicaments aux pauvres ainsi qu'à toutes les personnes ne disposant pas de la protection d'une assurance en cette matière.

Contrairement aux apparences, la mesure placée sous le couvert du douteux jeu de mots *Pfizer Friends* ne s'adresse toutefois pas à quelques populations lointaines d'Angola ou du Cameroun. Elle vise les familles des États-Unis, dont la facture de médicaments dépassera les 600 \$ alloués annuellement par le programme Medicare, ainsi que les quelque 43 millions d'Américains sans assurance-maladie et les 17 millions d'autres dont l'assurance-maladie ne couvre pas le prix des médicaments.

Le rabais consenti aux non-assurés pourrait s'élever jusqu'à 37 % pour les familles disposant d'un revenu annuel de 45 000 \$US ou moins et les individus vivant avec moins de 31 000 \$. Il tomberait à 15 % pour les ménages gagnant plus.

«Nous offrons une solution américaine à un problème américain», a déclaré mercredi Hank McKinnell, p.-d.g. de la multinationale qui a donné au monde le Norvasc, le Celebrex, le Zithromax et, bien entendu, le Viagra. «Nous sommes parfaitement conscients que le système américain, qui est le meilleur au monde, souffre quand même de certaines lacunes troublantes», a appuyé sa responsable des marchés mondiaux, Karen Katzen.

La mesure n'est pas totalement inédite. Pfizer offrait déjà depuis deux ans des médicaments gratuitement ou à prix réduit aux personnes pauvres qui lui étaient référées par les professionnels de la santé. Ses concurrents Merck ou Eli Lilly avaient eux aussi mis sur pied des programmes plus ou moins similaires. L'annonce de mercredi n'en a pas moins pris tout le monde par surprise, notamment par son ampleur. Elle s'est attiré un concert de félicitations y compris de la part de l'égérie du mouvement de réforme du système de santé aux États-Unis, la sénatrice de New York et ex-première dame américaine, Hillary Clinton.

Personne n'a toutefois été dupe de la soudaine grandeur d'âme de la multinationale. C'est que les Américains acceptent de plus en plus mal les hausses récurrentes des prix des médicaments.

Lelement 13 % de popularité, c'en est presque rendu au point où l'industrie dispute le dernier rang avec les éternels méchants des secteurs du pétrole et du tabac. C'en est surtout rendu au point où les gouvernements, comme les citoyens, exigent un changement des règles du jeu aux États-Unis. Ancien président de Merck, Roy Vagelos dénonçait cette semaine les prix «exorbitants» et les hausses «galopantes» de compagnies pharmaceutiques. «Elles ne comprennent tout simplement pas», a-t-il déploré.

### Isolée

L'industrie américaine a bien essayé, au début, de faire valoir que ce sont les États-Unis qui ont le pas et que c'est le reste de la planète qui vit à leur croquet en réglementant les prix et en refilant par conséquent la facture de la recherche et du développement des nouveaux médicaments aux fils et aux filles de la libre entreprise. Elle a même gonflé des muscles autant qu'elle a pu pour inciter le Canada à desserrer son contrôle des prix, à rallonger la durée de protection garantie par les brevets ou encore en empêchant le commerce transfrontalier. Rien n'y a fait. Ce sont plutôt le Congrès et les États américains qui envisagent de fixer des limites de prix, de recourir à l'achat au Canada, ou encore de profiter de faire jouer leur poids pour se négocier de meilleurs prix de gros. Même les républicains, alliés naturels de l'industrie pharmaceutique, ont commencé à se rallier à cette position face à la croissance faramineuse des coûts de la santé.

À ce chapitre, les politiques de rabais des compagnies, comme celle annoncée cette semaine, ne changent pas fondamentalement la donne, estime plus d'un observateur. D'abord parce qu'une importante proportion des populations visées n'arrivent pas à en profiter faute d'information ou de mécanismes d'implantation adéquats. Aussi parce que les prix offerts demeurent, dans bien des cas, encore et toujours beaucoup trop élevés.

La manœuvre de Pfizer de cette semaine devrait néanmoins lui permettre d'acheter du temps, disent les experts, surtout si elle est imitée par les autres. De plus, elle ne devrait pas coûter tellement cher à la multinationale dont le chiffre d'affaires a dépassé l'an dernier les 40 milliards et les profits 6,2 milliards, le coût des rabais devant *grosso modo* être contrebalancé par les nouveaux clients qu'elle lui attirera.

Fidèles à leur logique toute particulière, les marchés boursiers n'en ont pas moins gratifié le geste d'ouverture de Pfizer d'une petite décote immédiate à New York. Il faut reconnaître, à leur décharge, que la Chine avait annoncé, quelques heures plus tôt, son intention de ne pas reconnaître le brevet de la compagnie sur le Viagra. Il y a des jours comme cela...

## Philip Morris obligé de s'attaquer à la contrebande de cigarettes en Europe

Le cigarettier versera 1,25 milliard sur douze ans pour financer la lutte sur le Vieux Continent

YVES CLARISSE

Bruxelles — Philip Morris, le fabricant des cigarettes Marlboro, a accepté hier de verser 1,25 milliard de dollars sur douze ans pour financer la lutte contre la contrebande et la contrefaçon de cigarettes dans l'Union européenne (UE).

La filiale tabac du géant américain Altria, qui vend sur le marché européen 280 des 720 milliards de cigarettes qui y sont fumées chaque année, a ainsi obtenu l'arrêt des poursuites entamées contre elle par la Commission européenne.

«C'est un accord d'une importance cruciale», a déclaré la commissaire européenne chargée de la lutte contre la fraude, Michaela Schreyer, en annonçant que près de la moitié de la somme serait dépensée dans les trois prochaines années.

«Nous sommes unis dans cette lutte», a renchéri André Calantzopoulos, directeur général de Philip Morris International lors d'une conférence de presse conjointe quelques minutes après avoir signé l'accord avec les autorités européennes.

«Nous avons décidé de passer d'une approche litigieuse à une approche de coopération», a-t-il ajouté alors que son entreprise annonçait le versement de 250 millions de dollars (200 millions d'euros environ) à l'UE et à ses États membres dès le deuxième semestre 2004.

Cet état d'esprit n'a pas toujours existé selon la Commission, qui avait déposé plainte en novembre 2000 contre Philip Morris et R.J. Reynolds (Camel), après deux années d'enquête de l'Office de lutte anti-fraudes (OLAF).

À l'époque, les autorités européennes concentraient leur tir sur la contrebande de véritables cigarettes de Philip Morris, qui concernait alors quelque 10 % du marché européen — mais près de 20 % en Italie et en Espagne —, privant les États de centaines de millions, voire de milliards d'euros de recettes fiscales.

Le phénomène s'est aggravé avec les augmentations de la fiscalité sur le tabac décidées par la plupart des États membres pour des raisons de santé et par l'ouverture des frontières.

L'exécutif européen et dix pays de l'UE associés avaient déposé plainte devant un tribunal de New York, estimant que Philip Morris participait activement à la mise en place des réseaux de contrebande par le biais de sociétés fantômes.

### Le vrai problème, la contrefaçon

Même si l'UE avait été déboutée en 2004, les juges américains estiment qu'un pays étranger ne pouvait obtenir le recouvrement de recettes devant une juridiction américaine, une conséquence d'une «loi sur le revenu» du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'origine britannique,



L'entreprise de Philip Morris paie surtout pour financer la lutte contre la contrefaçon par les administrations et les services de police des États membres de l'UE.

l'accusation était sévère.

Le cigarettier a toujours démenti toute implication dans l'organisation d'un réseau de contrebande, mais le phénomène a considérablement reculé depuis le dépôt de la plainte grâce à la coopération entre l'UE, la police et les fabricants.

Selon Calantzopoulos, la contrebande des cigarettes de Philip Morris est devenue marginale, puisqu'en 2003 à peine neuf conteneurs de véritables cigarettes de ce type ont été saisis par les douanes européennes, contre 625 en 2000.

Même si la Commission confirme cette évolution favorable, qu'elle attribue en partie à son action en justice, elle entend rester sur ses gardes pour éviter tout dérapage.

Philip Morris paiera donc les droits de douanes sur les cigarettes de contrebande saisies, en plus du montant de 1,25 milliard de dollars, ainsi qu'un montant supplémentaire non défini en cas d'accroissement brutal du phénomène.

Le cigarettier s'est pour sa part engagé à sélectionner et à surveiller ses clients, à assurer la traçabilité de ses produits et à limiter ses ventes par État

afin qu'elles restent proportionnelles à une demande considérée comme normale.

Mais pour Philip Morris, la vraie menace est la contrefaçon de ses produits par des «pirates» essentiellement asiatiques.

Calantzopoulos a estimé qu'un million de paquets de cigarettes contrefaites étaient vendus par jour, ce qui prive son entreprise de recettes et «trompe» les consommateurs.

L'entreprise américaine paie donc surtout pour financer la lutte contre la contrefaçon par les administrations et les services de police des États membres de l'UE.

L'accord concerne pour l'instant la Commission européenne et les pays qui l'avaient suivie dans son action en justice — les Quinze de l'«ancienne» UE, moins la Suède, le Danemark, le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Autriche — mais est ouvert aux autres États membres, sans augmentation du fonds.

D'autres accords pourraient être conclus, notamment avec le cigarettier R.J. Reynolds, qui reste poursuivi en justice.

Reuters

## La construction garde le rythme au Québec

Le nombre de logements mis en chantier dans les centres urbains au Québec a augmenté de 14 % en juin par rapport au même mois de 2003, poursuivant ainsi la tendance des six premiers mois de l'année en cours.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a fait savoir hier que 4082 logements ont levé de terre au mois de juin dans les centres urbains de 10 000 habitants et plus, dont 2414 dans la région de Montréal, ce qui représente dans ce cas une augmentation de 26 % par rapport à juin 2003.

Dans la région de Québec, 632 logements ont été mis en chantier, soit 31 % de plus qu'en juin 2003.

Dans la région de Montréal, la hausse la plus notable se retrouve dans le segment des logements collectifs (41 %), où les mises en chantier des logements locatifs ont plus que doublé, passant de 211 à 441 en juin dernier. L'augmentation dans la région de Québec résulte d'une progression importante de la construction de logements en copropriété, celle-ci ayant presque triplé.

La SCHL souligne également que des

gains notables ont été enregistrés dans les régions de Trois-Rivières et de Sherbrooke, les régions de Gatineau et de Saguenay ayant toutefois affichées des baisses des mises en chantier qui sont essentiellement attribuables à une décroissance du côté des logements locatifs.

Pour l'ensemble du Québec, le nombre de logements mis en chantier pour le premier semestre de 2004 a atteint 23 364, ce qui représente une hausse de 29 % par rapport aux six premiers mois de 2003. La région de Montréal a une fois de plus été le moteur de cette croissance, avec 14 924 mises en chantier et une progression de 38 %.

«En dépit des résultats toujours relativement forts dans le segment des logements collectifs, nous croyons que le rythme de la construction dans cette catégorie, ainsi que pour le marché dans son ensemble, ralentira au cours du deuxième semestre», a déclaré Kevin Hughes, économiste régional à la SCHL.

«Il est important de noter que la croissance dans la construction résidentielle au Québec en 2004 ne se limite pas aux logements collectifs dans les grands centres, a-t-il ajouté. En ef-

fet, plus de 70 % des centres urbains québécois affichent une hausse de la construction résidentielle au premier semestre.»

À l'échelle de tout le Canada, le total des logements mis en chantier en milieu urbain depuis le début de l'année dépasse de 11,2 % celui observé au premier semestre de 2003. Les mises en chantier de maisons individuelles ont augmenté de 5,3 % et celles de logements collectifs de 18,1 %.

Exprimées en données saisonnalisées annualisées (c'est-à-dire des chiffres mensuels corrigés des variations saisonnières et multipliés par 12 afin de refléter le rythme d'activité sur un an), les mises en chantier en milieu urbain pour le mois de juin pour l'ensemble du pays sont demeurées au même niveau qu'en mai, à 208 500. Elles ont progressé dans toutes les régions du pays, à l'exception du Québec (baisse de 9,0 %) et de la Colombie-Britannique (baisse de 7,2 %).

Elles ont augmenté de 2,2 % dans les provinces de l'Atlantique, de 0,6 % en Ontario et de 17,1 pour cent dans la région des Prairies.

Presse canadienne

## Nasdaq ferme son bureau de Montréal

KARINE FORTIN

La Bourse électronique Nasdaq a annoncé hier la fermeture de son bureau de Montréal ainsi que le départ de la présidente de sa filiale canadienne, Helen Kearns. À partir de maintenant, Nasdaq mènera ses activités au Canada à partir de Chicago et New York.

Helen Kearns, qui était présidente de la filiale depuis 2001 quitte la compagnie pour «relever d'autres défis» dans le monde des affaires, a laissé savoir Nasdaq dans un communiqué.

Elle sera remplacée par Adam Nunes, responsable de la stratégie de la division services transactionnels de Nasdaq, dont le bureau est à New York.

«Le marché canadien des valeurs mobilières est important pour Nasdaq et nous allons continuer nos efforts sous le leadership compétent de M. Nunes», a déclaré dans un communiqué le vice-président de cette division, Chris Cannonon.

Nasdaq Canada avait lancé ses activités en novembre 2000, en présence du

premier ministre du Québec Lucien Bouchard et de plusieurs dizaines de représentants de la communauté des affaires du Québec. La succursale offrait aux entreprises canadiennes la possibilité de s'inscrire au Nasdaq sans aller aux États-Unis et d'échanger des titres cotés en dollars américains.

Dans un deuxième temps, Nasdaq prévoyait permettre des transactions en dollars canadiens. Les sociétés auraient aussi pu s'inscrire seulement au Canada. Il a même été question un moment que Nasdaq ouvre des bureaux dans les autres provinces. Rien de cela ne s'est concrétisé.

Au lendemain de l'éclatement de la bulle des technos, Nasdaq s'est retirée de certains marchés importants — dont le Japon — où elle avait établi des têtes de pont. Quelques 3300 compagnies sont inscrites au Nasdaq. Parmi les sociétés canadiennes qui s'y trouvent figurent notamment JDS Uniphase, Research in Motion (RIM), Ballard Power Systems et Ixohoe Energy.

Presse canadienne

EN BREF

### Alcoa: Bécancour réduit sa production

Les quelque 100 cadres qui tentent de maintenir la production à l'aluminerie d'Alcoa à Bécancour en dépit d'une grève de plus de 800 métallos se sont rendus à l'évidence, et fermeront aujourd'hui une des trois séries de cuves du redémarrage éventuel coûtera des dizaines de millions de dollars en plus de s'étirer sur plusieurs mois. Le rythme de production passera donc de 403 000 tonnes par année à 270 000.

Une série de cuves nécessite l'apport de 300 employés. Les employés ont débrayé tard mercredi soir en raison d'une impasse dans les négociations de renouvellement de convention collective, qui achoppent sur plusieurs points dont l'organisation du travail, le régime de retraite et certaines questions salariales. Au moment de mettre sous presse hier, aucune nouvelle réunion n'était prévue entre les parties syndicales et patronales. Une centaine de syndiqués assuraient des piquets de grève devant l'usine, mais ne bloquaient pas le mouvement des quelque 200 autres employés et cadres de l'aluminerie, détenu à 75 % par Alcoa et 25 % par son rival Alcan. — Le Devoir



M. Michel Vanier

M. Jacques Plamondon, président du conseil d'administration du Réseau d'Informations Scientifiques du Québec (RISQ) inc, est heureux d'annoncer la nomination de M. Michel Vanier au poste de directeur général du RISQ à partir du 5 août prochain. Doté d'une maîtrise en informatique de l'Université de Montréal et d'un diplôme en sciences administratives de HEC Montréal, M. Vanier a plus de vingt ans d'expérience de gestion des technologies de l'information et des communications à l'Université de Montréal. Il a notamment été directeur du Bureau de la planification des services informatiques, responsable du service d'aide aux usagers, directeur du développement, puis finalement directeur général adjoint des technologies de l'information et de la communication. Il dirigera désormais le développement stratégique du RISQ (www.risq.qc.ca), un organisme sans but lucratif qui fournit aux institutions de recherche et d'enseignement des infrastructures et des services de télécommunication IP à très large bande ainsi qu'un soutien actif à l'innovation et à la mise en service d'applications en réseau. À l'avant-garde de la technologie, le réseau optique du RISQ est déployé sur près de 5000 km, aux quatre coins du Québec.



# ÉCONOMIE

## Quelle hypothèque choisir?

**J'** ai une question qui peut être d'intérêt commun. Je suis dans la classe moyenne, mi-trentaine, père de trois enfants, je possède une maison et suis dans une période de ma vie intense en demande de capital (en dépenses). Je suis comme bien d'autres personnes de ma génération, qui profitent de la vie au maximum tout en essayant de conserver un certain équilibre dans leurs finances personnelles.

Nous avons une hypothèque de 150 000 \$ financée sur 25 ans (maison de 200 000 \$) au taux de 5,2 % fermé pour cinq ans. Il reste deux ans et demi au terme de cette hypothèque. Les banques ont des produits très alléchants ces temps-ci. Elles sont même prêtes à absorber les coûts de transfert (pénalités, etc.) afin qu'on achète leur produit. Cependant, quand vient le temps des conseils, je doute qu'elles se placent réellement de mon côté, de façon à me proposer la solution la plus avantageuse. C'est la question que je vous pose: quelle serait l'option la plus avantageuse pour moi:

- conserver mon hypothèque actuelle;
- prendre une hypothèque fermée pour cinq ans avec les six premiers mois à 0 % et les autres au taux du trois mois (variable), soit 0,35 %, convertible en tout temps au taux ferme du reste du terme de l'hypothèque;
- prendre une hypothèque fermée pour cinq ans avec les trois premiers mois à 2,9 % et les autres mois au taux de base (variable chaque mois), soit 0,25 %, convertible en tout temps au taux ferme du reste du terme de l'hypothèque;
- prendre une hypothèque fermée pour cinq ans au taux préférentiel variable (-1 % pour la première année), convertible en tout temps au taux ferme du reste du terme de l'hypothèque.

Merci à l'avance de m'orienter.  
R. G., un lecteur assidu.

Ce que vous proposent les banques consultées est en fait d'échanger votre actuelle hypothèque au taux fixe annuel de 5,2 % dont la durée restante est de deux ans et demi contre une hypothèque dont le taux est variable, c'est-à-dire déterminé en fonction du taux préférentiel des banques. Un échange somme toute très avantageux pour le moment puisque la courbe des taux d'intérêt affiche une pente très positive, c'est-à-dire que les taux à court terme (à partir desquels le taux préférentiel est déterminé) sont sensiblement inférieurs à ceux à plus long terme.

C'est ainsi qu'en optant pour une hypothèque à taux variable, son coût annuel sera présentement autour de 3,5 % ou moins (c'est notamment le cas de l'hypothèque au taux de 0 % pour les six premiers mois), ce qui représente une économie certaine par rapport au taux actuel de 5,2 % de votre hypothèque fermée.

Le hic: reste à voir si cette économie de coût se maintiendra suffisamment longtemps pour justifier l'échange. Si les taux à court terme grimpent sensiblement, cet avantage s'estompera rapidement. Même que la transaction pourrait devenir désavantageuse car, si vous devez actuellement convertir votre nouvelle hypothèque à taux variable pour une hypothèque à taux fixe de cinq ans (c'est l'option des nouvelles hypothèques offertes par les banques consultées), il faudra le faire à un taux fixe de cinq ans actuellement supérieur à celui prévalant de 5,2 % pour votre hypothèque actuelle. Par exemple, la Banque de Montréal exige actuellement un taux de 6,5 % pour une hypothèque fermée à taux fixe de cinq ans.

Or, bien malin celui qui peut prédire avec exactitude la tendance future des taux d'intérêt. Pour ma part, j'estime que, pour la prochaine année, la tendance des taux sera à la hausse, certes, mais elle le sera timidement. Il peut en être autrement dans un an. On n'a qu'à regarder du côté de l'Angleterre, où la spéculation immobilière se poursuit de plus belle en dépit des hausses de taux décrétées par la banque centrale. La même situation pourrait se développer d'ici deux ans en Amérique du Nord. Dans un tel cas, les taux à court terme pourraient grimper beaucoup plus rapidement.

Cela dit, l'option de remplacer votre hypothèque actuelle par celle proposée à taux variable avec un taux de 0 % pour les six premiers mois m'apparaît la plus avantageuse.

Par mesure de sécurité, il faudrait cependant que cette nouvelle hypothèque à taux variable soit assortie d'un taux maximum, advenant que vous décidez de la convertir en hypothèque fermée de cinq ans à taux fixe. Cette condition m'apparaît essentielle, question de préserver votre capacité actuelle à effectuer les versements mensuels advenant une hausse inattendue et sensible des taux.

Par ailleurs, avant de négocier une hypothèque auprès d'une nouvelle banque, vous pourriez approcher votre banque actuelle et voir ce qu'elle veut bien vous offrir.

Enfin, je tiens à souligner que la façon la plus sûre de réaliser des économies en la matière demeure encore celle visant à accélérer le remboursement du capital de votre hypothèque.

cchiasson@proplacement.qc.ca  
Classe Internet: www.proplacement.qc.ca

## MARCHÉS BOURSIERS

### General Electric tire la techno à la hausse

Toronto — Les indices ont pu faire des gains, hier, sur l'élan créé par General Electric avec un bon bilan trimestriel.

Ce qui compense pour la semaine, assombrie par des avertissements de bénéfice — surtout de titres technos — qui ont soulevé l'inquiétude juste à l'orée d'une période de résultats trimestriels.

À la Bourse de Toronto, l'indice S&P/TSX a grimpé de 52,80 points à 8473,18 sur un petit volume de 177 millions d'actions échangées.

Selon John Kinsey, gestionnaire chez Caldwell Securities, «le marché a trouvé rassurant» le bilan de GE. «Si certaines sociétés du secteur [techno] sont à la peine, et bien, au moins les robustes, les valeurs sûres [blue chips] s'en tirent assez bien.»

General Electric, plus ancienne composante du Dow Jones, affichait un profit en hausse au 2<sup>e</sup> trimestre ainsi qu'un chiffre d'affaires de 11 % plus élevé, à 3,92 milliards \$US; son action à New York a ainsi avancé de 0,47 \$ à 32,17 \$US.

Des données de Statistique Canada sur l'emploi et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) sur les mises en chantier ont donné un autre aperçu positif du tableau d'ensemble.

Cette situation «confirme la robuste croissance de l'économie canadienne. Elle ne nous fait pas démordre de la nécessité pour la Banque du Canada d'augmenter ses taux d'intérêt après la fête du Travail», analysait Sherry Cooper, de la Banque de Montréal.

Pour Bob Dugan, économiste à la SCHL, les résultats du bâtiment «sont les meilleurs à mi-année [30 juin] depuis 1987».

La Bourse américaine a légèrement rebondi hier après sa chute de la veille, soutenue par les bons résultats de General Electric: le Dow Jones a gagné 0,41% et l'indice composite du Nasdaq 0,57 %.

Le Dow Jones Industrial Average (DJIA), indice vedette de Wall Street, a progressé de 41,66 points à 10.213,22 points et l'indice composite du Nasdaq de 11,01 points à 1.946,33 points.

L'indice du Standard and Poor's 500, plus représentatif de la tendance générale, était en hausse de 3,70 points (+0,33 %) à 1.112,81 points.

Les volumes de transactions étaient faibles, avec 548 millions de titres échangés à Wall Street et 893 millions sur le Nasdaq.

Le marché obligataire a fini en légère hausse: le rendement de l'obligation du Trésor à 10 ans, qui évolue en sens inverse des prix, baissait à 4,466 % contre 4,470 % jeudi soir, et celui de l'obligation à 30 ans à 5,216 % contre 5,220 %.

Le conglomérat industriel General Electric (GE) a vu son bénéfice net augmenter de seulement 3 % au 2<sup>e</sup> trimestre de l'exercice 2004 mais il a réussi à faire mieux que ce qu'attendait Wall Street et juge que l'économie actuelle est la meilleure «depuis des années».

Son titre, l'une des deux premières capitalisations boursières du monde avec Microsoft, a clôturé en hausse de 1,48 % à 32,17 \$US.

Presse canadienne  
Agence France-Presse



### LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 9 juillet 2004 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire		
	30-90 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans 5 ans
HSBC Canada	1,00	1,40	3,00	4,65	5,15	4,60	6,10 6,70
Nationale	1,00	1,40	2,75	3,50	5,20	4,70	5,19 6,70
Laurentienne	1,00	1,40	2,25	3,50	5,20	4,70	5,95 6,70
Royale	1,00	1,40	2,75	3,50	4,40	4,55	6,05 6,70
Scotiabank	0,90	1,40	2,75	3,50	4,40	4,55	6,05 6,70
TD	1,20	1,40	2,75	3,50	5,05	4,70	6,10 5,55
B. Montréal	1,00	1,40	2,75	3,50	5,15	4,50	5,95 6,50
Desjardins*	1,00	1,40	2,75	3,50	5,15	4,45	6,00 6,50
CIBC	1,00	1,40	2,75	3,50	—	—	—

Fiducies	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire		
	30-90 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans 5 ans
Desjardins	1,00	1,40	2,75	3,50	5,15	4,60	6,10 6,70
Gr. Investors	—	—	—	—	5,15	4,60	6,10 6,70
Capital Ass.	1,05	1,75	2,85	3,60	5,00	4,50	5,50 5,65

### Accord Ciel ouvert

## États-Unis et Europe ne s'entendent pas avant les élections américaines

Amsterdam — L'accord de ciel ouvert que l'Union européenne tente de négocier avec les États-Unis est «probablement» reporté à après les élections présidentielles américaines, a reconnu hier la commissaire européenne chargée des Transports, Loyola de Palacio.

«Il est clair qu'il ne sera pas probablement possible» d'avoir un accord avant les élections présidentielles américaines, a déclaré la commissaire européenne devant la presse, à l'occasion d'une réunion informelle des ministres des Transports de l'UE à Amsterdam.

Mais la commissaire, dont le mandat s'achève le 31 octobre, a prévenu qu'elle était «tenace» et qu'elle «n'abandonnait pas facilement».

Les 25 jugent insuffisantes pour l'instant les propositions américaines pour cet accord de ciel ouvert UE/USA, destiné à remplacer les accords bilatéraux signés par Washington avec les différents pays membres.

Ces accords bilatéraux ont été partiellement invalidés par la Cour européenne de justice en novembre 2002.

Un accord de ciel ouvert UE/USA permettrait à n'importe quelle compagnie européenne de faire des vols transatlantiques au départ de n'importe quel

aéroport européen, et non pas seulement au départ des aéroports de son pays d'origine.

Air France pourrait par exemple desservir New York depuis n'importe quelle ville de l'UE, et non plus seulement depuis un aéroport français.

Mme de Palacio n'a pas voulu préciser si la Commission allait attaquer devant la justice européenne les 15 États membres qui ont un accord bilatéral avec les États-Unis, pour les forcer à résilier les dispositions illégales sous peine d'astreinte.

«Nous sommes en train d'envisager différentes options», a-t-elle déclaré.

Pour l'instant, les compagnies aériennes européennes et les États membres ont montré peu d'intérêt pour un accord UE/USA, les 15 pays qui ont un traité bilatéral en étant très satisfaits.

Mais la donne pourrait évoluer dans les prochains mois, espèrent les négociateurs de la Commission européenne.

Les Pays-Bas, qui président l'Union européenne pour les six mois à venir, sont favorables au projet d'accord UE/USA, comme l'a rappelé Melanie Schultz van Haegen, secrétaire d'État néerlandaise aux Transports qui pré-

side la réunion.

«On ne peut pas attendre un an ou plus, il faut régler ce problème» des relations aériennes de l'UE avec les États-Unis, a-t-elle souligné.

La pression viendra peut-être aussi des États membres qui, comme l'Espagne, n'ont pas pour l'instant d'accord de ciel ouvert avec les États-Unis et se retrouvent dans l'impasse, sans accord européen ni national, a-t-on indiqué de source communautaire.

Le pays clef à convaincre est le Royaume-Uni, qui «a le plus à perdre» si l'UE signait un accord global avec les États-Unis, a-t-on indiqué de même source.

«La question est quel prix Londres mettra pour accepter» le nouveau traité UE/USA, selon cette source. Pour les Britanniques, ce prix se mesurera sans doute en accès au marché intérieur américain, jalousement protégé par l'instant par Washington, a-t-on indiqué de même source.

Les négociations avec l'administration américaine issue des élections de novembre pourraient reprendre «dès janvier 2005», a estimé cette source.

Agence France-Presse

### EN BREF

#### Airbus: réponse aux États-Unis

Bruxelles — La Commission européenne a réagi avec prudence hier aux appels du représentant américain au Commerce Robert Zoellick à mettre fin aux aides d'État accordées au consortium aéronautique européen Airbus. «Il faut lire avec prudence ce qu'il a dit», a déclaré hier soir à l'AFP Arancha Gonzalez, porte-parole du commissaire européen au Commerce Pascal Lamy. Mme Gonzalez a rappelé que l'accord bilatéral conclu en 1992 avec les États-Unis pour «discipliner» les aides accordées côté européen à Airbus, côté américain à son concurrent Boeing, «comporte des clauses de discussions». «Est-ce qu'il faut le rafraîchir? On n'a aucun problème à rediscuter de tout ça avec les Américains», a-t-elle ajouté. Dans les milieux bruxellois, la tonalité reste cependant pour le moins sceptique face aux déclarations de M. Zoellick, considérées par plusieurs sources européennes comme relevant avant tout de la «gestion politique» à l'approche des élections présidentielles américaines. «Il est évident qu'on est en pleine campagne électorale [aux États-Unis] et à un moment où Boeing est dans une situation délicate», résumait hier l'une de ces sources. — AFP

#### Alstom: le plan de sauvetage est approuvé

Paris — Echaudés par l'effondrement du cours de leurs titres ces derniers mois, les actionnaires d'Alstom ont tout de même approuvé, hier en assemblée générale, l'augmentation de capital de 2,2 milliards d'euros maximum indispensable pour le plan de redressement du groupe. «Nous sommes aujourd'hui à la limite de la patience des actionnaires», a reconnu le président d'Alstom, Patrick Kron, pris sous le feu des questions au vitriol concernant son salaire (1,5 million d'euros par an), les jetons de présence des administrateurs ou les stock-options. «Après trois appels au marché en deux ans, je comprends que vous en ayez ras la casquette», a-t-il lâché aux actionnaires, parmi lesquels Nicolas Miguet. L'effondrement du cours de Bourse d'Alstom «me mortifie», a affirmé le p.-d.g. — AFP

#### MCI poursuit son ancien p.-d.g.

New York — Le groupe américain de télécommunications MCI (ex-WorldCom) a engagé des poursuites contre son ancien p.-d.g. Bernie Ebbers, pour tenter de récupérer plus de 300 millions de dollars que ce dernier lui doit sur un prêt de 408 millions qui lui avait été octroyé, affirme le Wall Street Journal en ligne hier soir. MCI a déjà récupéré 70 millions de dollars sur son prêt grâce à des ventes d'actifs, rapporte le Wall Street Journal. Le quotidien, citant des sources proches du dossier, déclare que MCI a engagé ces poursuites pour protéger ses droits mais travaille au recouvrement de sa dette en collaboration avec M. Ebbers. — AFP

## Gourou.tv

L'heure juste sur la Bourse  
La direction technique du marché  
La tendance des secteurs  
Les signaux d'achat et de vente

Tous les jours, les analystes de [www.gourou.tv](http://www.gourou.tv) dressent pour vous la liste des signaux techniques d'achat et de vente.

Écoutez et regardez le GOUROU dicter la ligne de conduite de l'investisseur technique en format vidéo.

Nous cherchons.  
Nous analysons. **VOUS TRANSIGEZ**  
Nous conseillons.

[www.gourou.tv](http://www.gourou.tv)

Gourou tv est une marque de commerce, propriété de WI-Arm INC. WI-Arm Inc. est enregistrée en tant que conseiller en valeurs d'exercice restreint auprès de l'Autorité Financière du Québec.

Presse canadienne

Téléphone: 985-3322  
Télécopieur: 985-3340

# LES PETITES ANNONCES

Courriel:  
petitesannonces@ledevoir.com

# AVIS DE DÉCÈS

Pour annoncer dans cette section, communiquez avec Jacques A Nadeau  
514-985-3454 • 1 800 363-0305 janadeau@ledevoir.com

## CHARME PRESTIGE

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS



**OUTREMONT**  
Beauté remarquable!  
Magnifique cottage dont les volumes sont exceptionnellement équilibrés. Immenses fenêtres. Plafonds 11'6". Escalier, boiserie, portes françaises remarquables. 5 chambres, 3 s/bains, garage double, 2 stationnements extérieurs. 1 399 000 \$  
**CHARLOTTE MICHAUD**  
514-272-1010  
Groupe Sutton-Immobilier Inc. Courtier Immobilier



**LE BROADWAY**  
Au centre du Centre Ville  
Immeuble classique New Yorkais entièrement réhabilité, livraison fin 2004. Stationnements intérieurs disponibles, grande variété d'espaces. Bureau des ventes sur place au 65 est, boul. René Lévesque. Mar au jeu 12h - 18h, sam et dim 12h - 17h.  
**514 396-6480 www.applott.com**



**CHARLEVOIX**  
LOCATION TOURISTIQUE  
Découvrez le charme et le confort uniques de nos chalets, maisons de campagne et villas, et admirez le fleuve dans toute sa majesté.  
**www.imcha.com**  
**418.435.6868**  
Immeubles Charlevoix courtier



**ESTRIE LAC MONTJOIE**  
177 pieds sur le bord du lac site enchanteur privé. 4cc à l'étage foyer bois franc s-sol fini magnifique terrain 66 400 p.l.c. sia #045586  
**Lise Desmarais 819-563-3000**  
agent immobilier agréé - La Capitale Estrie Coop L.D.  
**www.lisedesmarais.com**



**LE JOYAU DU VIEUX MONTRÉAL**  
Situé dans l'édifice du 1 McGill, découvrez ce plan 3 chambres comprenant 2 salles de bains, situé sur un coin. Fenestration très généreuse & agrément d'un balcon. Gardien de sécurité 77 salle d'exercice et sauna. Saura vous plaire!  
**Patricia Lallier, agent agréé**  
**819-499-1898**  
**www.immeubleinternational.com**



**FERME DANS LES CANTONS DE L'EST**  
Une ferme de 217 acres, +- 50 acres de prairies, +- 50 acres de pâturage et la balance en forêt (une grande partie de la forêt est mature). Une cabane à sucre d'environ 2500 entailles, 3 étangs et une vue magnifique des montagnes de Sutton. Une grange pour environ 18 chevaux. À 10 kms des pistes de ski de Sutton.  
**Louis Dandaneault 450-538-4000**  
Immeubles Dynamiques cfr.



**SYMPHONIE PASTORALE**  
Lac Brome - 660 000\$  
Tout ce dont vous rêvez à la campagne, l'air pur, l'eau, la verdure, les fleurs à profusion, l'intimité et une charmante maison d'époque entièrement restaurée, fenestration abondante, décor champêtre, vue agréables des montagnes sur 48,4 ac.  
**Mireille Lemaitre 450-242-2000**  
Agent immobilier affilié  
mlemaitre.qc.ala.com Voir mls.ca, ya387136



**ÎLE D'ORLÉANS**  
(Sainte-Pétronille)  
Vue panoramique, sensationnelle et imprenable sur le fleuve, nombreuses grandes fenêtres, 2 chambres, 2 salles de bain, planchers lattes de bois de chêne et céramique; grand terrain 21,628 p.c. avec arbres matures. 359 000 \$ (Agents, s'abstenir)  
**418-828-2177**



Salle d'exposition: 1090 Pratt  
Semaine: midi à 20h  
Week-end: midi à 17h  
**LE FLORISSANT D'OUTREMONT**  
Des inclusions+++ inégalées. Construction en béton. Éléments classiques et contemporains. À proximité du parc Pratt, des restos et des boutiques branchées d'Outremont. Hall d'entrée élégant, ascenseur, plancher en bois franc, cuisine de style européen, douches en céramique et verre, air-climatisé, concierge, garage intérieur disponible. Terrasse sur le toit.  
**1085/1095 rue Pratt**  
**514 344-1822 • 514 992-1930**



**CANTON DE L'EST**  
Région Richmond  
Incroyable! 180 acres 2/3 boisés, partie érablière, cabane à sucre "bois rond" neuve, belle maison centenaire restaurée avec goût. Grand salon, s. à m. vitrée. Beau paysage vallonné, étang, écurie, étable, garage attelé.  
**Nicole Gautier 819-826-2348**  
Courtier immobilier agréé



**CANTONS DE L'EST**  
LAC LYSER, Coaticook (secteur Baldwin Mills). Un site exceptionnel, cachet unique, 100' sur le lac x 400'. Venez découvrir ce magnifique endroit de rêve.  
**Louise St-Georges,**  
Courtier immobilier agréé  
**819-849-6945**  
Immeubles St-Georges, courtier



**PLATEAU**  
Duplex: 4 1/2, rez-de-chaussée, occupation 1<sup>er</sup> août, 5 1/2, 820/mois, grande cour clôturée, côté soleil, plafonds 9 pieds, plancher latte, multiples possibilités. 299 000 \$  
**Christina Brazeau, 514-602-9531**  
Sutton Accès

## LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322  
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



## AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

### 100 VISITES LIBRES

**CENTRE-VILLE** 260, RUE SHERBROOKE EST APP. 522  
Dimanche 11 juillet 2004 de 14h à 16h  
Penthouse Mont St-Louis architecture unique, 2350 p.c., plafond à plus de 20'. Vue imprenable exposition Sud-Ouest. Grande fenestration, luminosité accrue. Décoration professionnelle. 2 ch. à coucher, 2 salles de B., sauna, balcon, rangement. Un plaisir à voir et à y vivre, sacrifice cause départ à 849 000\$.  
**RENÉ D. AMAR 514-912-3415** Royal LePage Qc Newton

### 100 VISITES LIBRES

**MONT-ROYAL**  
Dim. de 14h à 16h  
2900 Boul. Graham  
Toute rénovation avec art, qualité et originalité, grande maison de pierres, terrain de +10 000 p.c. 5 chambres, séjour, bois franc. 985 000 \$  
**DENISE CHARTIER 514-272-1010**  
Sutton Immobilier cfr

### 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

**PLATEAU - LOFT - BÉTON**  
Terrasse sur le toit, 189 000 \$.  
**P. DELORME 514-343-0114**

### 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

**PLATEAU - NOUVEAU**  
5385 Drolet app 202 dim. 14h à 16h Condo Cours du Cloître, impeccable, foyer, balcon, 189 000 \$.  
**P. DELORME 514-343-0114**

### 100 VISITES LIBRES

**PLATEAU - LOFT - BÉTON**  
Terrasse sur le toit, 189 000 \$.  
**P. DELORME 514-343-0114**

### 103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

**PLATEAU - NOUVEAU**  
Grand 6 1/2, 3e étage, tr. clair. Libre 15 juil. 279 000 \$.  
**DANIELLE METHOT (514) 297-2121**

### 103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

**PLATEAU - Face parc Jeanne-Mance, vue Mt-Royal, 2 niveaux, 1 100 p.c., 3 alc., foyer.**  
**AMY ASSAD 514-884-8000**  
www.montrealhouse.ca

### 103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

**PLATEAU - NOUVEAU**  
Grand 6 1/2, 3e étage, tr. clair. Libre 15 juil. 279 000 \$.  
**DANIELLE METHOT (514) 297-2121**

### 103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

**PLATEAU**  
Condo, 5 1/2, 2<sup>e</sup> de triplex, ensoleillé, stationnement, façade en pierre.  
**514-568-0252 (proprio)**  
Numéro M.L.S.C.A. 669263  
**J.R. BENOIT,**  
courtier Century 21st  
**514-231-3324**

### 115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

**ILE VERTE** Exclusif. Domaine 31 ha. Demeure ancestrale avec vue sur fleuve. Poss. échange sur Montréal.  
**P. DELORME 514-343-0114**

### 121 ESTRIE

**SUTTON**  
Élégante grande maison familiale, ent. meublée et équipée, pisc. 470 000\$ ferme. 514-526-1797

### 130 MAISONS DE CAMPAGNE

**LA VRAIE CAMPAGNE** Près de l'ancien village de New Glasgow, 15km à l'est de St-Jérôme. Maison patrimoniale, 60 acres de forêt mature - annexes. 245000\$, montrex @sylvatico.ca 514-992-6243

### 121 ESTRIE

**KNOWLTON**  
VISITE LIBRE DIMANCHE 14h à 17h  
Au 621 Ch. Knowlton, joli 3 chambres plein pied, piscine, 239 000 \$  
**CANTON DE GRANBY**  
VISITE LIBRE DIMANCHE 14h à 16h  
1216 de l'Émerillon. Quartier recherché, belle maison en pierre d'Hemmingford, 4 c.c., 2 s/b, plafonds cathédrale, spa, boiserie. 199 000 \$  
**APPELZ MAURIZIO COLLINI 1 450 263 4663**  
**BAIE MISSISSUOI**  
Maison lointaine du chemin et au bord de la Rivière aux Brochets, grande garage pour vos travaux d'hiver ou remisage. 225 000 \$  
**APPELZ PHILIP LEONARD 1 450 263 1231**  
Collini Services Immobiliers cfr

### 134 FERMES, FERMETTES, TERRES

**BORD DE MER N.B.** - Fermette de loisir, 4,5 acres. Ancienne maison rénovée. 99 000 \$ ou à louer, semi/saison P. DELORME 514-343-0114

### 135 TERRAINS

**ILE VERTE** - Terrain 365 pi. X 1 km de long.  
**P. DELORME 514-343-0114**

### 135 TERRAINS

**TERRAINS À CHERTSEY QC**  
33 000 p.c. et +. Aubaine! ACCESSATURE.CA

### 135 TERRAINS

**FLORIDE**  
URGENT  
PRÊT-À-BÂTIR  
6 000\$ U.S.  
Interlachen Lake, Sun Fish Park  
**www.putnancountyflorida.com**  
**514-255-8130 (SOIR)**  
tortola2surf@yahoo.com

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**4 1/2 LUMINEUX**, 2 c.c. fermées 3e 2 balcons, vue sur Montréal. Plate cyclable, marché Awatset. Stat. 595\$ Libre 514-603-5527

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**À C.D.N., rue Decelles**  
Face collège Brébeuf. Chauffage, équipé, beau jardin. 3 1/2 à partir de 875\$ 4 1/2 à partir de 1100\$ 514-345-0185

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**À PROX. UdeM.** haut de duplex, 7 1/2. Pour locataires paisibles. Pas d'animaux. 514-287-0786

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**CDN - 5520 Place Beaminster**, 6 1/2, haut de duplex, garage, chauffé 1 225 \$m. 514-342-9450  
**CHERRIER MENTANA**  
Superbe 6 1/2 rénové, 1 400 p.c., 2 s. de b., boiserie, stat. 1 595\$. (407)399-1209

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**DISCRIMINATION INTERDITE**  
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier de handicap.

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**MÉTRO ACADIE** 4 1/2 rénové, 2 c.c. fermées. Pasible. Équipé. Libre. 514-273-5633

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**MÉTRO JARRY**, à 2 pas, 7 1/2 rénové, rde c., boiserie, bois franc, entrée lav./sec./lav. vais. Syst. d'alarme, jardins. Libre 1150\$. 514-943-3950

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**NOUVEAU-ROSEMONT** 6 1/2, rénové, ensoleillé, grandes pièces, 4 ch., 3 s. de b., foyer, 2 garages. 1500\$ 514-499-0530

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**OUTREMONT** - Chambre dans beau 5 1/2, très ensoleillé, femme non-fum. seulement. 514-272-9018

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**OUTREMONT 1385 BERNARD**  
Coin Wiseman. Grand 5 1/2, 2e, 1250\$ chauffé, équip. Sept. 514-271-4168

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**OUTREMONT**  
5<sup>e</sup> chauffé, ensoleillé, s/bain rénové, électros disp. 514-272-2256



**Besse, André**  
1922-2004

L'artiste-peintre André Raymond Besse est décédé à Montréal, le 26 juin 2004, à l'âge de 81 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Anne Berghthon, sa fille Martine Besse-Peltier (Jacques), ainsi que plusieurs parents et amis au Canada et en France. Des dons, en sa mémoire, à la Fondation CLSC Métro, soins palliatifs à domicile, 1801 de Maisonneuve ouest, bureau 500, Montréal, Qc, H3H 1H9, seraient grandement appréciés. Direction: Centre funéraire Côte-des-Neiges Tél.: 514-342-8000

**Le Grand, Eva**  
1945-2004

À Montréal, le 7 juillet, est décédée Eva Le Grand. Elle laisse dans le deuil son conjoint Luc Labbé, son fils Alexandre Guédon, ses sœurs Libuse et Eliska ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances le mardi 13 juillet à partir de 18 heures suivi d'une allocution à 19 h 30, au salon:

## MEMORIA

1111, ave Laurier O., Outremont  
www.memoria.ca 514 277-7778  
Pas de fleurs, des dons à «Bourse Eva Le Grand-Fondation UQAM» - C.P. 8888/Centre-Ville, Montréal, H3C 3P8 seraient appréciés.

## In Memoriam



**Mohamed S. SFIA**  
1933-2002

## Pour publication section décès

**Le mémoriel**  
www.lememoriel.com

**(514) 525-1149**

2190 Mont-Royal Est  
Montréal, Qc H2H 1K3  
Télec.: (514) 525-7999

Tous les jours de 11h à 19h30

## Soyez généreux.

LA FONDATION DE VOYAGE  
DU MONTREAL POUR LES ENFANTS

**(514) 934-8466**  
www.fondationpourlesenfants.com

**URGENT**

**Un don**

**AUX ŒUVRES**  
du Cardinal Léger  
exprime vos condoléances et aide les plus démunis.

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous émettrons votre message de sympathie à la famille éplorée.

Pour information  
**(514) 495-2409**

ÉCONOMIE

Report préoccupant des discussions agricoles par l'OMC

Genève-Bruelles — Les négociations prévues du 14 au 16 juillet sur la réforme des marchés agricoles ont été repoussées de quelques jours, a annoncé vendredi l'Organisation mondiale du commerce.

Reuters

IOUKOS Les huissiers se sont mis au travail mais ne semblent pas encore être allés jusqu'à vendre des éléments d'actif du groupe

SUITE DE LA PAGE C 1

«Il n'y pas de craintes pour les exportations pétrolières. Personne n'a supprimé ou révisé en baisse à ce jour la motardre commandée», a déclaré Victor Khristenko, le plus haut responsable de la politique énergétique du pays.

Saisies en Sibirie, mais l'activité continue

Les huissiers se sont mis au travail hier mais ne semblent pas encore être allés jusqu'à mettre en vente des actifs du groupe.

Le ministre russe de la Justice a également annoncé que des huissiers s'étaient rendus sur les grands sites de production du groupe en Sibirie mais s'est défendu de vouloir nuire aux activités d'exploitation.

Cité par l'agence Itar-Tass, le chef du service des huissiers du ministère, Andreï Beliakov, a précisé que ses employés recensaient les actifs et les liquidités de Ioukos dans ses grandes régions de production en Sibirie.

«Mais nous n'allons pas détruire les activités opérationnelles de la compagnie, du moins nous n'en avons pas l'intention», a-t-il dit.

«S'ils ne veulent pas honorer de leur plein gré la décision de justice, nous nous battons durement, et sans compromis, pour le remboursement des arriérés d'impôts] en accord avec les pouvoirs que nous confère la loi», a-t-il toutefois prévenu.

Ioukos a démenti des informations de médias locaux selon lesquelles ses principaux comptes en banque avaient été gelés à Tomsk, la ville de Sibirie qui héberge l'un des trois principaux sites pétroliers du groupe.

Reuters

CHÔMAGE

SUITE DE LA PAGE C 1

Portrait d'ensemble

Justement, dans la fabrication, un secteur névralgique qui compte pour environ 14 % de la main-d'œuvre canadienne, 12 000 postes ont disparu en juin par rapport au mois de mai.

«Le marché du travail a créé 130 000 emplois d'avril à juin, presque tous à temps plein. La tendance à la hausse amorcée en septembre 2003, interrompue au premier trimestre, a donc repris du service», a dit M. Pinsonneault.

«Le bilan général appréciable de l'emploi au pays ajoute un élément supplémentaire à l'embellie de l'économie canadienne depuis quelques mois. L'impact positif que devrait avoir la progression du marché du travail sur la confiance des ménages vient renforcer nos prévisions de croissance des dépenses de consommation pour les prochains trimestres», a indiqué le Mouvement Desjardins dans sa note de recherche.

Même avis du côté du Mouvement Desjardins, où l'équipe d'économistes estime que les données augurent bien pour les prochains mois. «Le bilan général appréciable de l'emploi au pays ajoute un élément supplémentaire à l'embellie de l'économie canadienne depuis quelques mois. L'impact positif que devrait avoir la progression du marché du travail sur la confiance des ménages vient renforcer nos prévisions de croissance des dépenses de consommation pour les prochains trimestres», a indiqué le Mouvement Desjardins dans sa note de recherche.

Or en ce qui concerne le Québec, le ministre de l'Emploi, Claude Béchard, a tenu hier à défendre le bilan de la province

malgré la hausse du taux de chômage.

«Quand on regarde la tendance des six derniers mois, on remarque que le taux de chômage a diminué», a-t-il dit lors d'une conférence de presse portant sur un sujet autre. Le ministre prévoit cette année la création d'environ 55 000 emplois, soit «à peu près la même création que l'année passée».

Hausse des taux

Le Mouvement Desjardins s'attend à ce que la Banque du Canada hausse ses taux d'intérêt dès le début de l'automne afin d'éviter une surchauffe économique, tout comme une majorité d'économistes.

Dans le secteur du commerce, qui représente 16 % de la main-d'œuvre canadienne, environ 21 000 emplois ont vu le jour en juin par rapport à mai, notamment dans la vente en gros de matériaux et de fournitures de construction, de même que dans la vente au détail d'aliments et de boissons.

Quant aux jeunes de 15 à 24 ans, ceux-ci ont vu la création de 32 000 postes, surtout à temps plein, dans l'assistance sociale, les soins de santé, la finance, le commerce de détail et les assurances. Statistique Canada parle d'ailleurs d'une tendance positive depuis le mois de mars. «Ces hausses récentes, toutes dans le travail à temps plein, surviennent après une période prolongée de faiblesse qui s'est amorcée au début de 2003.»

Le Devoir Avec la Presse canadienne

Téléphone: 985-3322 Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

Grid of real estate listings including: 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER, 164 CONDOMINIUMS À LOUER, 167 MEUBLÉS, 170 HORS FRONTIÈRES À LOUER, 175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER, 301 ŒUVRES D'ART, 380 ON DEMANDE, 597 RENCONTRES, Mr. Fix-It Restauration, CRISTAL ANTIQUITÉS, HORLOGES, LUMINAIRES, PORCELAINES, etc.

MOTS CROISÉS: Grid with clues for words like 'Son écorce est riche en quinine', 'Vautour', 'Rocambole', etc.

MOTS CROISÉS LE MONDE: Grid with clues for words like 'Du vent, c'est tout ce qu'on lui demande', 'Néanmoins chargé', 'Filt des choix', etc.

MOTS CROISÉS LE MONDE: Grid with clues for words like 'Trompe son monde sous sa belle allure', 'Donne une grande portée à la publication', 'Fit l'innocent', etc.

Environnement Canada Montréal: Prévisions météo, La météo en un clin d'œil, Canada and Le monde weather comparison table.

## LES SPORTS

## LES EXPOS

## Armas montre des signes encourageants

MICHEL LAJEUNESSE

San Juan, Porto Rico — Il y a quelques jours à peine, le personnel de partants des Expos se limitait à Livan Hernandez et... quelques prières.

Mais voilà que le gaucher Scott Downs, même s'il ne compte pas encore de victoires, a mieux fait à son dernier départ et voilà surtout que Tony Armas, opéré à l'épaule l'an dernier, montre des signes très encourageants.

En fait, sa progression jusqu'à présent a été surprenante. Ses performances de jeudi contre les Pirates étaient inespérées. Il a lancé avec efficacité pendant sept manches et a effectué 109 tirs, ce dont on ne le croyait pas capable il y a quelques semaines à peine.

« Je ne dirai pas que Tony Armas est vraiment de retour », commente Frank Robinson, prudent. « Ce serait aller trop loin. Je veux me contenter de dire qu'il est sur le chemin du retour et que j'apprécie le fait qu'il ait progressé, qu'il va de l'avant. »

Ce que Robinson a apprécié surtout lors des deux derniers départs d'Armas à Porto Rico, dont un contre les Blue Jays de Toronto qui a été écourté à cause de la

pluie, c'est qu'il lance des prises.

Par ailleurs, les rapides d'Armas ne dépassent plus les 90 milles à l'heure, mais cela n'inquiète nullement Robinson.

« C'est certain qu'il ne lance pas avec la même force qu'avant. Mais ça, nous savions que ça se produirait. Il ne retrouvera toute sa force dans son épaule qu'au camp d'entraînement l'an prochain. »

« Mais il s'est montré très régulier. Si on ne savait pas qu'il a été opéré et qu'il peut faire beaucoup mieux, on pourrait même dire qu'il est en grande forme, qu'il a atteint la forme de milieu de saison. Il a été très bon. Je ne m'attendais pas à ce qu'il puisse lancer aussi bien. »

Mais Robinson est le premier à lancer une mise en garde à ceux qui en attendraient trop du droitier vénézuélien. « Je sais qu'Armas subira quelques reculs au cours des prochaines semaines. Il ne sera pas toujours aussi efficace. Mais l'important c'est que son bras et son épaule continuent de prendre des forces. Qu'il connaisse quelques mauvaises sorties, ce ne sera pas si grave. Il ne faut pas qu'il se blesse à nouveau. C'est ce qui est important. »

Presse canadienne

## Grand Prix de Formule 1 de Grande-Bretagne

## « Schumi » en terre hostile

Silverstone, Angleterre — Les chiffres parlent pour lui. Avec neuf succès en dix courses depuis le début de la saison, Michael Schumacher trouve toujours la solution pour gagner.

Quand il n'a pas la meilleure voiture du circuit, lui et son équipe mettent au point la meilleure stratégie. Si les autres écuries ont la meilleure voiture et adoptent la même stratégie, Schumacher s'ajustera et en trouvera une encore meilleure... Qui sait ce qu'il mijote encore pour le Grand Prix de Grande-Bretagne, qui se déroule ce week-end?

Le rendez-vous britannique mettra un terme à une intense période de six courses depuis le 23 mai, date également de la seule défaite de Schumacher cette saison à Monaco.

Depuis lors, Schumacher a été comme chez lui en Europe, au Canada, aux États-Unis et en France. Et son coéquipier chez Ferrari, Rubens Barrichello, s'est également bien comporté.

La dernière victoire obtenue la semaine dernière en France a pourtant surpris Schumacher, qui avait opté pour une incroyable stratégie de quatre arrêts au stand.

« C'était une victoire fantastique, un peu inespérée », a déclaré le pilote allemand. Nous aurions peut-

être pu gagner avec trois arrêts, mais nous ne saurons jamais. Je n'étais pas aussi confiant en début de course que nous pouvons l'être d'habitude, mais faire cela de la manière dont nous l'avons fait était évidemment très excitant. »

Tout le monde sait qu'il est difficile de battre Ferrari.

David Coulthard, le pilote McLaren-Mercedes, a remporté le GP de Grande-Bretagne autant de fois que Michael Schumacher: deux fois. C'était en 1999 et en 2000, tandis que Schumacher a triomphé en 1998 et en 2002.

Coulthard admire ce qu'a fait Ferrari cette saison. « Cela montre la force de leur ensemble », estime-t-il. Il n'y a pas si longtemps encore, c'est son équipe qui dominait la F1. L'ancien coéquipier de Coulthard, Mika Hakkinen, a été le dernier champion du monde avant Schumacher en 1998 et 1999.

Mais McLaren a traversé des temps difficiles cette saison avant l'apparition de sa nouvelle voiture, la MP4-19B, la semaine dernière en France. Coulthard et Kimi Raikkonen ont ainsi réussi à se classer dans les points pour la première sortie de la monoplace.

« Ce n'est pas incorrect ce qu'ils font. Ils courent dans les limites de la réglementation », a reconnu le pilote écossais.



Michael Schumacher

REUTERS

Associated Press

L'Anglais Jenson Button évoluera à domicile ce week-end, une source supplémentaire de motivation pour celui qui, au volant de sa BAR-Honda, est le meilleur des pilotes non-Ferrari. Actuellement troisième du Championnat du monde, il compte 48 points contre 90 pour le baron rouge Schumacher et 68 pour Rubens Barrichello.

« Le boulot qu'ils font cette année est renversant, estime Button au sujet de Ferrari. Ils travaillent mieux que nous. Ce n'est pas de leur faute... »

## BASEBALL

## LIGUE NATIONALE

## Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	45	39	536	—
Atlanta	43	41	512	2
New York	43	43	512	2
Floride	43	42	506	2 1/2
Montreal	29	55	345	16

## Section Centrale

St. Louis	52	32	619	—
Chicago	46	38	548	6
Milwaukee	44	39	530	7 1/2
Cincinnati	45	40	529	7 1/2
Houston	43	42	506	9 1/2
Pittsburgh	38	45	458	13 1/2

## Section Ouest

Los Angeles	46	37	554	—
San Diego	46	39	541	1
San Francisco	46	40	535	1 1/2
Colorado	34	50	405	12 1/2
Arizona	31	55	360	16 1/2

## Hier

Pittsburgh c. Montréal (à San Juan, Porto Rico)  
Atlanta à Philadelphie  
N.Y. Mets en Floride  
Cincinnati à Milwaukee  
Chicago Cubs à St. Louis  
Colorado à San Diego  
Houston à Los Angeles  
Arizona à San Francisco

## Aujourd'hui

Atlanta à Philadelphie, 13h20  
Chicago Cubs à St. Louis, 13h20  
N.Y. Mets en Floride, 18h05  
Pittsburgh c. Montréal, 19h05 (à San Juan, Porto Rico)  
Cincinnati à Milwaukee, 19h05  
Colorado à San Diego, 22h05  
Houston à Los Angeles, 22h10  
Arizona à San Francisco, 22h15

Téléphone: 985-3344  
Télécopieur: 985-3340

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:  
www.ledveoir.com/offres.html  
www.ledveoir.com/avis.html

AVIS DE VENTE PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 577255615 COUR MUNICIPALE LE PERCEPTEUR DE MONTREAL Partie demanderesse -vs- FAHMI ABDELHAK Partie défenderesse. Le 21 juillet 2004 à 13h00, 969, rue Louvain est, en la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisi en cette cause, consistant en: UN VEHICULE AUTOMOBILE DE MARQUE MAZDA WAGON 1990, IMMATICULE 4684H PORTANT LE NUMERO DE SERIE: JM3L5221L0203517 CONDITIONS: ARGENT COMPANT Montréal, 8 juillet 2004 Grenier & associés, huissiers, tel: (514)997-9277

AVIS DE VENTE PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 573511750 COUR MUNICIPALE LE PERCEPTEUR DE MONTREAL Partie demanderesse -vs- ARNAUD, ROBIN Partie défenderesse. Le 21 juillet 2004 à 13h00, 969, rue Louvain est, en la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisi en cette cause, consistant en: UN VEHICULE AUTOMOBILE DE MARQUE TOYOTA PICK-UP 1992, IMMATICULE 151DLI PORTANT LE NUMERO DE SERIE: JT4RN13P4N6045874 CONDITIONS: ARGENT COMPANT Montréal, 8 juillet 2004 Grenier & associés, huissiers, tel: (514)997-9277

AVIS DE VENTE PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 574457940 COUR MUNICIPALE LE PERCEPTEUR DE MONTREAL Partie demanderesse -vs- UN SIYEN & UN SIYOUN EN COPROPRIÉTÉ Partie défenderesse. Le 21 juillet 2004 à 13h00, 969, rue Louvain est, en la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisi en cette cause, consistant en: UN VEHICULE AUTOMOBILE DE MARQUE DODGE CARAVAN 1998, IMMATICULE 473JTY PORTANT LE NUMERO DE SERIE: 2B4GP45R7WR702109 CONDITIONS: ARGENT COMPANT Montréal, 8 juillet 2004 Grenier & associés, huissiers, tel: (514)997-9277

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE NO: 500-12-267357-030 LILIANE SAAD C. MARC MELKI Le 21-07-2004 à 11h00 heures au 2840, WERBROUK VILLE SAINT-LAURENT, DISTRICT DE MONTREAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MARC MELKI saisi en cette cause, consistant en: MERCEDES C-280 1996, COULEUR CHAMPAGNE # SERIE WD-BHA28E4TF367124, AUTOMATIQUE CONDITION: ARGENT COMPANT ou CHEQUE VISE Informations: 514-350-9000 MARIO MATTEAU HUISSIER DE JUSTICE Etude J.F. Bouchard, Huissiers de Justice

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR: DITU QUÉBEC NO: 500-22-993725-045 PLACE JEANTALON C. 9126-8532 QUÉBEC INC. Le 22-07-2004 à 10h00 heures au 7101, AVENUE DU PARC, SUITE 649, MONTREAL, DIT DISTRICT seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 9126-8532 QUÉBEC INC. saisi en cette cause, consistant en: 1 CLASSEUR VERT EN METAL 4 TIROIRS: 1 BUREAU EN L'EN METAL AVEC TIROIRS: 1 MINI REFRIGERATEUR BLANC "SANYO"; 2 CHAISES GRAISES; ETC... CONDITION: ARGENT COMPANT ou CHEQUE VISE Informations: 514-350-9000 MARIO MATTEAU HUISSIER DE JUSTICE Etude J.F. Bouchard, Huissiers de Justice

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC (CIVILE) 500-32-472893-030 BRIAN NEWMAN Partie demanderesse ETIENNE VEYS Partie défenderesse AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de ETIENNE VEYS seront vendus par huissier le 21/07/2004 à 10:30, au: 34 rue Onéisme Brossard Lachine QUÉBEC, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en: 1 ordinateur, 1 ordinateur et un télécopieur. Conditions: argent comptant ou chequé visé. JEAN-PIERRE MERCIER, H.J., District de Montréal, FOISY LABREQUE, 356, 90e avenue, LaSalle, QUÉBEC, H8R 2Z7, (514) 368-8219, Fax: (514) 363-9495.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Paul D'Autray TARTE, en son vivant domicilié au 1665, Victoria, apt. 204, St-Lambert, Québec, J4R 2T6, survenu le 21 janvier 2004 un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs successoraux, Francis et Charles D'Autray TARTE, le 7 juillet 2004, devant Me François LARIVIERE, notaire, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me François LARIVIERE, notaire, sise au 2587, Masson, Montréal, Québec, H1Y 1V7. Donnée ce 7 juillet 2004. Francis et Charles D'Autray TARTE, liquidateurs

AVIS est donné que l'inventaire des biens de Cécile TURGEON, en son vivant domiciliée au 5114, rue Beauville, Montréal, Québec, H4E 3E8 et décédée à Montréal, les trois mars deux mille quatre (3 mars 2004), a été fait par les liquidateurs de succession Ginette LATERREUR et Stéphane MORENCY, peut être consulté à l'étude de: Me Michelle TREMBLAY, notaire 5035 rue De Verdun, Suite 300 Arrondissement Verdun Montréal, Québec, H4G 1N5 Téléphone: 766-0800 DONNÉ à Montréal, ce 30ème jour de juin 2004.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 505-04-012959-045 COUR SUPERIEURE (Chambre de la famille) Marcel Gravel, Demandeur c. Francine Poirier, de résidence inconnue Défenderesse ET LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC, A/S BERNARD ROY ET ASSOCIÉS Service du contentieux Mis-en-cause PAR ORDRE DU TRIBUNAL: Le demandeur avise la défenderesse qu'il a déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Longueuil, une requête introductive d'instance en modification des mesures accessoires. Une copie de cette requête, de l'avis de présentation et des pièces communiquées a été laissée à l'intention de la défenderesse, au greffe du Tribunal, au Palais de Justice de Longueuil, 1111 Boul. Jacques-Cartier à Longueuil, salle RC-31. La défenderesse est requise de produire une comparution écrite, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, au greffe du Tribunal, au Palais de justice de Longueuil. Le demandeur avise la défenderesse que faite par elle de déposer sa comparution écrite au greffe du Tribunal dans ce délai, le demandeur pourra procéder à obtenir contre elle un jugement par défaut conforme aux conclusions contenues dans la requête introductive d'instance. Si la défenderesse comparait, la requête d'instance sera présentée le 17 août 2004, à 9h00 a.m., en salle 1.17 du Palais de justice de Longueuil et le Tribunal pourra, à cette date, exercer les pouvoirs nécessaires en vue d'assurer le bon déroulement de l'instance ou procéder à l'audition de la cause, à moins que la défenderesse n'ait convenu par écrit avec le demandeur ou son avocat d'un calendrier à respecter en vue d'assurer le bon déroulement de l'instance, lequel devra être déposé au greffe. Si la défenderesse, qui a produit une comparution écrite, désire contester, elle doit se présenter au Palais de justice à cette date. VEUILLEZ AGIR EN CONSEQUENCE Longueuil, le 2004 JUIL-05 2004 ELIZABETH S. GOBELLE Greffier de la Cour Supérieure Me François Leduc 227, rue De Gentiilly O. Longueuil(Québec) Canada J4H 1Z5 Tél: (450) 646-6393 Fax: (450) 646-3828 PROCUREUR DU DEMANDEUR

AVIS est donné que 9058-1596 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. Fraser Milner Casgrain s.r.l. Procureurs de la Compagnie AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie Ediltex Inc. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. SIGNED à Montréal, ce 7ième jour de juillet 2004. Luc Martel avocat, m.fisc. Procureur de la compagnie AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION Prenez avis que la compagnie 9139-2589 Québec Inc. ayant son siège social au 907, Germain Guévremont Montréal, province de Québec, H4N 3E4 a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de la Loi sur les publicités légales des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à la Loi sur les compagnies. Montréal, ce 18 mai 2004 Eugène Di Fiore Le secrétaire, Yves Légaré

AVIS A TOUS NOS ANNONCEURS Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS A TOUS NOS ANNONCEURS Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL COUR SUPERIEURE PRÉSENT GREFFIER ADJOINT ELMOSTAFA JAMALEDDINE (EL MOSTAFA JAMAL-EDDINE) (EL MOSTAFA TAMAL EDDINE) Partie demanderesse C. ELENA BYKOVSKAIA Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à ELENA BYKOVSKAIA de comparaitre au greffe de cour situé au Palais de Justice de Longueuil, 1111 Jacques-Cartier Est, Longueuil, le 1 septembre 2004 à 9h00 en Salle 1.17, suite à la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie de la requête en divorce a été remis au greffe à l'intention de ELENA BYKOVSKAIA Lieu: Longueuil Date: 6 JUILLET 2004 Lorraine Rochelneau, greffier-adjoint

PAQUETTE GADLER INC. Soyez avisés que la société par actions Paquette Gadler Inc. a été formée le 1er juillet 2004 et est régie par les règles des sociétés par actions. Les membres du Barreau du Québec qui y exercent leurs activités professionnelles ne sont pas personnellement responsables des obligations de la société par actions ou d'un autre professionnel, découlant des fautes ou négligences commises par ce dernier, son préposé ou son mandataire dans l'exercice de leurs activités professionnelles au sein de la société par actions.

AVIS est donné que 9058-1596 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. Fraser Milner Casgrain s.r.l. Procureurs de la Compagnie AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie Ediltex Inc. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. SIGNED à Montréal, ce 7ième jour de juillet 2004. Luc Martel avocat, m.fisc. Procureur de la compagnie AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION Prenez avis que la compagnie 9139-2589 Québec Inc. ayant son siège social au 907, Germain Guévremont Montréal, province de Québec, H4N 3E4 a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de la Loi sur les publicités légales des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à la Loi sur les compagnies. Montréal, ce 18 mai 2004 Eugène Di Fiore Le secrétaire, Yves Légaré

AVIS est donné que 9058-1596 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. Fraser Milner Casgrain s.r.l. Procureurs de la Compagnie AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie Ediltex Inc. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. SIGNED à Montréal, ce 7ième jour de juillet 2004. Luc Martel avocat, m.fisc. Procureur de la compagnie AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION Prenez avis que la compagnie 9139-2589 Québec Inc. ayant son siège social au 907, Germain Guévremont Montréal, province de Québec, H4N 3E4 a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de la Loi sur les publicités légales des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à la Loi sur les compagnies. Montréal, ce 18 mai 2004 Eugène Di Fiore Le secrétaire, Yves Légaré

AVIS A TOUS NOS ANNONCEURS Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS A TOUS NOS ANNONCEURS Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS AUX CRÉANCIERS AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE 600056 CANADA INC. (anciennement «Astris Transportation Systems (ATS) Inc.» sera liquidée et dissoute conformément aux dispositions de la Loi canadienne sur les sociétés par actions (L.R.C. (1985), CH C-44 (la «Loi») et qu'en vertu de l'article 221b) de la Loi, Andrew Dalgleish & Associés Inc., en sa qualité de liquidatrice de ladite société, enjoint: i) tout débiteur de la société de rendre compte et payer leurs dettes envers la société; ii) toute personne en possession des biens de la société à les remettre; iii) tout créancier de la société de fournir un relevé détaillé de leurs créances, que ses créances soient ou non liquidées, futures ou éventuelles; le tout devant être fait au bureau de la liquidatrice, situé au 8000, boul. Décarie, bureau 500, Montréal (Qc) H4P 2S4, le ou avant le 10 septembre 2004. DONNÉ à Montréal (Québec), ce 10 jour de juillet 2004. Andrew Dalgleish & Associés Inc. 8000, boul. Décarie Bureau 500 Montréal Qc H4P 2S4 Tél.: (514) 738-4004 Téléc.: (514) 738-4007

M DIAMOND ASS. INC. 345, AVENUE VICTORIA SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3T 2K2 TEL.: (514) 483-2303 FAX: (514) 483-2373 DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: DUCES CLOTHING INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaire dans la ville et district de Montréal, province de Québec, au 1639, Ste-Catherine O., bureau 112. Compagnie débitrice AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLÉE AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE DUCES CLOTHING INC., a déposé une cession le 30<sup>e</sup> jour de juin 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22<sup>e</sup> jour de juillet 2004, à 13 h 00 de l'après-midi au bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (Qc). Daté à Westmount (Qc), ce 8<sup>e</sup> jour de juillet 2004. M. Diamond & Associés Inc. Syndics

La suite des avis se trouve en page C 8

CHUS APPEL D'OFFRES PUBLIC PROJET : 0447 CHUS Ville de Sherbrooke Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), propriétaire, ayant son siège social au 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke, Québec, J1G 2E8 demande des soumissions pour les travaux de construction pour le projet mentionné ci-dessous: Agrandissement et réaménagement du CHUS - Hôtel-Dieu Bloc opératoire Phase 1 Les documents contractuels pourront être obtenus à compter du lundi 12 juillet 2004 à 14h: Cimaise architectes 36, rue Wellington nord, bureau 300 Sherbrooke (Québec) J1H 5B7 Tél.: (819) 563-4500 Contre un chèque visé de 50 \$, non remboursable, émis à l'ordre du propriétaire. Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de cent quatre-vingt mille dollars (180 000\$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de quatre-vingt dix mille dollars (90 000\$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de quatre-vingt dix mille dollars (90 000\$).

Les soumissions seront reçues au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, service de l'approvisionnement, 225, rue King Ouest, bureau 217, Sherbrooke, Québec, J1H 6N9, téléphone (819) 346-1110 poste 31224, le vendredi 20 août 2004 à 14h00 (heure locale) pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour à la même heure. Une visite de projet est prévue le 3 août 2004 à 14h à partir du hall principal du 585, Murray (alle 4, niveau 3). Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment. Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis. Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues. Charles Auger Coordinateur aux approvisionnements

CHUS APPEL D'OFFRES PUBLIC PROJET : 0447 CHUS Ville de Sherbrooke Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), propriétaire, ayant son siège social au 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke, Québec, J1G 2E8 demande des soumissions pour les travaux de construction pour le projet mentionné ci-dessous: Agrandissement et réaménagement du CHUS - Hôtel-Dieu Bloc opératoire Phase 1 Les documents contractuels pourront être obtenus à compter du lundi 12 juillet 2004 à 14h: Cimaise architectes 36, rue Wellington nord, bureau 300 Sherbrooke (Québec) J1H 5B7 Tél.: (819) 563-4500 Contre un chèque visé de 50 \$, non remboursable, émis à l'ordre du propriétaire. Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de cent quatre-vingt mille dollars (180 000\$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de quatre-vingt dix mille dollars (90 000\$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de quatre-vingt dix mille dollars (90 000\$).

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: 9038-0221 QUÉBEC INC. 3408, Patricia, suite 11 Montréal (Québec) AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE LA FAILLITE DE 9038-0221 QUÉBEC INC. est survenue le 29 juin 2004, et que la première assemblée aura lieu le 19 juillet 2004, à 11 h, au 7100, Jean-Talon Est, suite 600, Anjou (Qc). Daté le 29 juin 2004. LE GROUPE SERPONE, SYNDIC DE FAILLITE INC. 7100, rue Jean-Talon Est Bureau 600, Anjou (Québec) H1M 3S3 Tél.: (514) 355-8555 Téléc.: (514) 355-8423

LOTTO QUÉBEC APPEL DE PROPOSITIONS NO 04-519 QUALIFICATION DE FIRMES SPÉCIALISÉES POUR MESURER ET ÉVALUER PÉRIODIQUEMENT LES PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE LOTTO-QUÉBEC ET DE SES FILIALES CLÔTURE: LE 3 AOÛT 2004 11 H, HEURE LOCALE Loto-Québec désire retenir les services professionnels de firmes spécialisées pour la réalisation de recherches qualitatives et quantitatives pour mesurer et évaluer périodiquement les perceptions à l'égard de Loto-Québec et de ses filiales. Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de propositions en visitant le site Internet de l'entreprise: www.loto-quebec.com ou en se présentant à: Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec 500, rue Sherbrooke Ouest, 18e étage Montréal (Québec) H3A 3G6 Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h Émis le 10 juillet 2004

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS (Article 102(4)) Dans l'affaire de la faillite de: FRANCINE CHEVREUILS, empaquieuse, domiciliée au 545, Grande-Caroline, Lot 125, en la ville de Rougemont, dans la province de Québec, J0L 1M0. AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE FRANCINE CHEVREUILS a fait cession de ses biens le 5 juillet 2004 et que le sous-gérant Gingsberg, Gingsberg & Associés Inc. a été nommé syndic à l'actif de la faillite par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou sous réserve de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement. La première assemblée des créanciers sera tenue le 26 juillet 2004, à 16 h 30, à notre bureau situé au 2001, avenue Victoria, bureau 203, St-Lambert, Québec. Daté de Montréal, ce 7<sup>e</sup> jour de juillet 2004. Michel Beauchamp, CIRP, Syndic, Responsable de l'actif 1001, boul. de Maisonneuve Est Bureau 525 Montréal (Québec) H2L 4P9 Tél.: (514) 878-4545 Téléc.: (514) 878-4548 Syndic de faillite, Conseillers en insolvabilité

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS (Article 102(4)) Dans l'affaire de la faillite de: FRANCINE CHEVREUILS, empaquieuse, domiciliée au 545, Grande-Caroline, Lot 125, en la ville de Rougemont, dans la province de Québec, J0L 1M0. AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE FRANCINE CHEVREUILS a fait cession de ses biens le 5 juillet 2004 et que le sous-gérant Gingsberg, Gingsberg & Associés Inc. a été nommé syndic à l'actif de la faillite par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou sous réserve de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement. La première assemblée des créanciers sera tenue le 26 juillet 2004, à 16 h 30, à notre bureau situé au 2001, avenue Victoria, bureau 203, St-Lambert, Québec. Daté de Montréal, ce 7<sup>e</sup> jour de juillet 2004. Michel Beauchamp, CIRP, Syndic, Responsable de l'actif 1001, boul. de Maisonneuve Est Bureau 525 Montréal (Québec) H2L 4P9 Tél.: (514) 878-4545 Téléc.: (514) 878-4548 Syndic de faillite, Conseillers en insolvabilité

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS (Article 102(4)) Dans l'affaire de la faillite de: FRANCINE CHEVREUILS, empaquieuse, domiciliée au 545, Grande-Caroline, Lot 125, en la ville de Rougemont, dans la province de Québec, J0L 1M0. AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE FRANCINE CHEVREUILS a fait cession de ses biens le 5 juillet 2004 et que le sous-gérant Gingsberg, Gingsberg & Associés Inc. a été nommé syndic à l'actif de la faillite par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou sous réserve de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement. La première assemblée des cré

LES SPORTS

Tour de France

Boonen triomphe en puissance  
Voeckler est toujours en jaune

Angers, Maine-et-Loire — Voilà la jeune garde! Après la prise de pouvoir du jeune maillot jaune Thomas Voeckler (Brioches La Boulangère) à Chartres, c'est le Belge Tom Boonen (QuickStep), 23 ans seulement, qui a eu droit aux honneurs hier à Angers en remportant au sprint la sixième étape du Tour de France.

En s'appuyant sur son physique de géant (1,92 mètre, 84 kilos), le grand espoir du cyclisme belge, vainqueur du Tour de Picardie et de Gand-Wevegem cette année, a fait parler sa puissance pour devancer l'Australien Stuart O'Grady (Cofidis) et l'Allemand Erik Zabel (T-Mobile) au terme des 196 kilomètres de l'étape.

L'ancien coéquipier de Lance Armstrong, qui dispute sa première Grande Boucle après avoir épaulé l'Américain lors de sa première année chez les professionnels en 2001, a connu divers problèmes mécaniques depuis le début de la course et il n'avait pas encore pu se mêler à la lutte finale dans les sprints.

A l'abri dans la roue de son fidèle coéquipier Stefano Zanini, Boonen, qui a échappé à une chute collective sous la flamme rouge, a attendu les 150 derniers mètres pour placer son accélération.

*«J'aime ce genre de sprint, dur, fait pour les sprinters très forts, a-t-il commenté. Je suis fort et j'aime ça. Ces derniers jours, je n'ai jamais douté, ce sont les autres qui pensaient que je cherchais des excuses aux ennemis mécaniques que j'ai connus. Mais sans malchance, je sais que je me serai déjà imposé dans d'autres étapes précédemment.»*

Comme chaque jour depuis le début de la course, l'étape, marquée par les abandons des sprinters italiens Mario Cipollini (Domina Vacanze) et Alessandro Petacchi (Fassa Bortolo) avant le départ, a été émaillée de chutes. La plus grosse d'entre elles est survenue à un kilomètre de la ligne d'arrivée. Elle a scindé le peloton en deux et privé de nombreux sprinters d'une participation à l'emballage.

Parmi eux, l'ancien maillot vert Robbie McEwen (Lotto), qui n'a donc pas marqué de points et a ainsi abandonné la première place du classement des meilleurs sprinters à O'Grady.

L'Américain Lance Armstrong (US Postal), 34<sup>e</sup> de l'étape dans le même temps que le vainqueur et le reste de ses adversaires — mais retardé dans la chute finale après être tombé sans se faire mal en début d'étape —, a critiqué l'étroitesse de l'arrivée dessinée par les organisateurs de la course.

L'Autrichien Rene Haselbacher (Gerolsteiner) s'est sérieusement blessé. Touché à la hanche gauche et au thorax, il a été conduit aux urgences de l'hôpital d'Angers.

Au classement général, Voeckler totalise 3,01 minutes d'avance sur O'Grady. Le Français Sandy Casar (FDjeux.com) est troisième, à 4,06. Premier des favoris, Lance Armstrong, qui ne cherchera pas à reprendre le maillot jaune avant la montagne, est sixième du général, à 9,35 minutes.

Aujourd'hui, le peloton fera route vers la Bretagne lors de la septième étape entre Châteaubriant et Saint-Brieuc (204,5 kilomètres).

Associated Press

Maryse Turcotte

Force tranquille

À l'approche des Jeux olympiques d'Athènes, Le Devoir publie une série de portraits d'athlètes canadiens. C'est un rendez-vous avec nos espoirs olympiques tous les samedis jusqu'au 7 août.

JULIE CARPENTIER

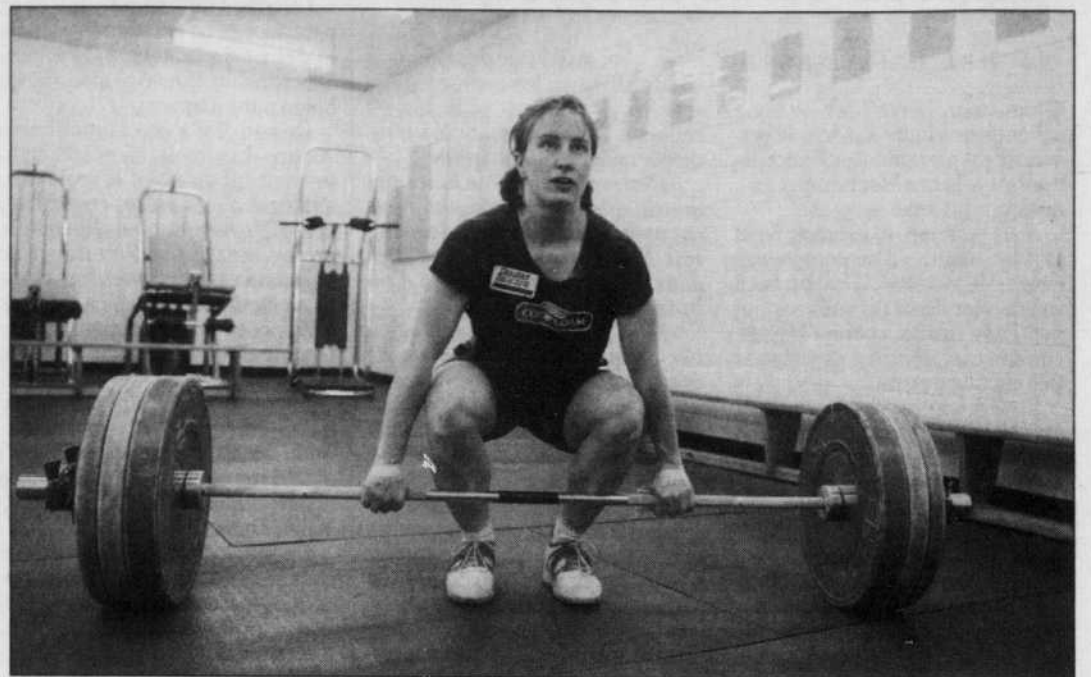
Pour réussir tout ce qu'elle entreprend, l'haltérophile Maryse Turcotte possède assurément une discipline de fer et une volonté sans faille. Même en ce mardi matin d'entraînement, de retour d'un week-end en amoureux avec son entraîneur de copain, elle n'a pas manqué une minute d'entraînement.

*«Où nous étions, il n'y avait pas de possibilité d'entraînement, alors nous sommes revenus chaque jour au club pour mon entraînement», lance-t-elle. Ce club, c'est le club Obélix, à Brossard, où elle s'entraîne sept à huit fois par semaine, pour un total de 25 à 30 heures, depuis 1990. A noter, dit-elle, que dans le sport qu'elle a choisi — ou c'est l'haltérophilie qu'il l'a choisie! — c'est 1 % de compétition pour 99 % d'entraînement.*

L'athlète québécoise a découvert la discipline par hasard à l'âge de 13 ans alors qu'elle était bénévole pour une compétition qui se tenait à son école secondaire, à Sherbrooke. *«Par curiosité, j'ai essayé et je me suis trouvée pas pire, se remémore-t-elle avec le sourire. Je me suis embarquée et l'année suivante, j'arrêtais le volley-ball et le soccer pour me concentrer exclusivement sur l'haltérophilie.»* C'est la première fois qu'elle essayait un sport individuel et elle a eu la piqûre. *«J'aurais pu commencer avant l'âge de 16 ans, mais je ne connaissais pas ce sport. C'est dommage qu'on ne nous fasse pas essayer plusieurs sports dans nos cours d'éducation physique. Les athlètes européens avec qui je parle me disent qu'ils expérimentent tous les sports à l'école, et les professeurs détectent tout de suite quel élève a du talent.»* Quoi qu'il en soit, dès ses débuts, elle obtient des succès convaincants. La suite, on la connaît.

Maryse Turcotte est aussi une éternelle étudiante. Elle termine à peine un diplôme en technique diététique au collège Maisonneuve, qui s'ajoute au bac en administration de l'UQAM, à la maîtrise en administration de la santé de l'Université de Montréal et au troisième quart de bac en sciences comptables qu'elle a déjà en poche. Partie comme ça, elle n'a pas l'intention de s'arrêter là. *«Je voudrais faire un bac en médecine!», lance-t-elle, l'œil vif. Tout ça pour travailler plus tard dans le domaine de la santé, et pas du tout dans celui du sport. «Pour moi, le sport, j'aime le pratiquer, j'aime évoluer dans ce milieu là, mais je ne veux pas y travailler.»*

Maryse Turcotte prend les JO d'Athènes au sérieux. Sa préparation ressemble donc à une science exacte. *«Pour une compétition, ça demande au moins trois mois d'entraînement, explique l'athlète de 29 ans. Ce n'est pas comme le ski alpin, par exemple, où ils ont une compétition par deux semaines. Moi, je suis une des athlètes qui fait le plus de compétitions par année, soit six ou sept.»* Et que fait une haltérophile pour se préparer? Pas de cardio ou de musculation dans un gym, non! Plutôt la pratique en série des deux mouvements de base de



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Maryse Turcotte à l'entraînement au club Obélix. On voit déjà le feu dans ses yeux...

L'haltérophilie, soit l'arraché et l'épaulé-jeté, décomposés en une cinquantaine de manœuvres, et ce, sur un cycle de 12 semaines: quatre semaines pour la phase «générale et accumulation», quatre semaines pour la phase «intensification» et les dernières semaines pour la phase explosive appelée «compétition». Tout est question de timing, de technique et de force, explique calmement la n°1 canadienne, il s'agit de combiner le tout parfaitement le jour J.

Laissez-passer olympique

Le championnat canadien d'haltérophilie, en juin dernier, est venu confirmer ce que tout le monde savait déjà depuis longtemps: Maryse Turcotte sera la seule représentante du Canada en haltérophilie. Tout comme sa discipline, elle en sera à sa deuxième expérience olympique — les JO de Sydney ont ouvert pour la première fois en 2000 la compétition d'haltérophilie aux femmes. Maryse a terminé au quatrième rang. Elle affirme que cet événement fut grandement bénéfique pour l'image de son sport. *«Beaucoup de curieux voulaient voir de quoi avaient l'air les femmes haltérophiles.»* Ce fut très positif, affirme-t-elle, ne serait-ce que pour faire connaître ce sport. *«Le monde pense que je suis la pionnière de l'haltérophilie au Québec, mais ce n'est pas vrai du tout. C'est juste que, comme je fais partie de la nouvelle génération des femmes qui ont participé aux JO, on en a plus parlé. On a eu des athlètes québécoises qui ont gagné des médailles avant moi dans les championnats du monde.»*

On se souviendra cependant de Maryse Turcotte comme de la première femme dans toute l'Amérique à soulever le double de son poids, exploit qu'elle a réalisé en 1997. Et sa feuille de route est impressionnante, tout comme sa dernière performance au

championnat canadien en juin qui a enlevé à ses rivales toute chance de la devancer au classement canadien alors qu'elle a soulevé le total de 207,5 kg (90 kg à l'arraché, égalant sa marque canadienne, et 117,5 à l'épaulé-jeté) dans sa catégorie, les moins de 58 kg. Impressionnant, vous dites, pour une femme de cinq pieds et «presque un pouce» (1,52 m).

Passé noir

L'haltérophilie porte un lourd passé en matière de dopage. Au début des années 90, les fédérations ont fait un gros ménage. Tous les records ont été effacés, histoire de recommencer à zéro. Les nouvelles politiques antidopage mises en place ont amélioré les choses. De l'avis de Maryse Turcotte, un athlète ne peut pas se doper pendant très longtemps sans courir de très grands risques de se faire attraper. Avec l'Agence mondiale antidopage (AMA), les contrôles effectués à l'improviste sont de plus en plus nombreux. *«Avec le Centre canadien pour l'éthique dans le sport, on a toujours vécu avec ces tests faits au hasard ici, mais ça n'existait pas dans plusieurs autres pays»,* dit Maryse.

Un douzième titre canadien en poche depuis un mois, Maryse regarde donc vers les Jeux olympiques d'Athènes qui approchent à grands pas avec sagesse. *«Je vais essayer de ne pas trop me stresser pour pouvoir livrer le meilleur de moi-même et essayer d'égaliser ou de battre ma meilleure performance. Je veux vivre ça d'une belle façon. Le classement, oui c'est important pour moi, mais je me dis que c'est d'abord et avant tout ma performance à moi. L'objectif, c'est de me qualifier dans les six premières. On verra sur le plateau de compétition le 16 août.»* Que la force soit avec toi!

Le Devoir

Avis public

Commission des transports du Québec

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Cet espace est réservé par la Commission des transports du Québec pour informer les personnes intéressées par les demandes introduites à la Commission, et qui doivent être publiées conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec (art. 17). Cette rubrique contient également l'information concernant les entreprises sanctionnées par la Commission des transports du Québec en vertu de la Loi sur les transports, la Loi sur le transport par taxi, la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et des règlements en découlant. Dans la section «Avis divers», la Commission publie les renseignements utiles à la clientèle.

LE TEXTE COMPLET ET INTÉGRAL D'UNE DEMANDE PEUT ÊTRE CONSULTÉ À NOS BUREAUX. LES DÉCISIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES À NOS BUREAUX OU SUR NOTRE SITE INTERNET.

TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS POUR APPUYER OU S'OPPOSER À L'UNE OU L'AUTRE DES DEMANDES FIGURANT CI-DESSOUS, DISPOSE D'UN DÉLAI DE 10 JOURS DE LA DATE DE LA PUBLICATION POUR LE FAIRE EN S'ADRESSANT AUX BUREAUX DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS. CES OBSERVATIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES DES FRAIS REQUIS.

La Commission vous permet d'obtenir la cote des personnes inscrites au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds de trois façons différentes :

- en visitant notre site web;
- en utilisant notre système de réponse vocale interactive aux numéros habituels du service à la clientèle;
- en contactant notre personnel préposé aux renseignements durant les heures d'ouverture de nos bureaux.

Bureau de Québec  
200, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal  
545, boulevard Crémazie Est, bureau 1000  
Montréal (Québec) H2M 2V1

Ligne sans frais : 1-888-461-2433

Site web : www.ctq.gouv.qc.ca

Nos heures d'ouverture sont, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 exception faite du mercredi où les services à la clientèle sont offerts de 10 h à 16 h 30.

SANCTIONS : SÉCURITÉ

Distribution Signal inc. de Label-sur-Quévillon est déclarée partiellement inapte.  
Attribution d'une cote «conditionnel».  
Décision MCR04-00141

Les Carrières Dubé & Fils inc. de Trois-Pistoles est déclarée partiellement inapte.  
Attribution d'une cote «conditionnel».  
Décision QCR04-00123

Les Entreprises Lise Lavoie inc. de Montréal est déclarée partiellement inapte.  
Attribution d'une cote «conditionnel».  
Décision MCR04-00144

Longueuil Auto 2000 inc. de Longueuil est déclarée totalement inapte.  
Attribution d'une cote «insatisfaisant»  
Décision QCR04-00126

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE

AUTOBUS

M04-12189-8

SOCIÉTÉ DE TAXI WINDSOR INC.  
1305, rue Calixa-Lavallée  
Saint-Hyacinthe QC J2S 3E7  
MAINTIEN DE PERMIS - ACQUISITION D'INTÉRÊTS  
8-M-001104-002A

Les actionnaires sont :  
Robert Lussier, Benoit Martin, Denis Lafortune, Luc Robidoux, Jacques Borduas, Gilles Claing, Yvan Lagacé, Gilles Dubuc, Richard Grisé, Eric Fontés, Paul Laliberté, Paul Emile Laperle, Sylvain Cordeau, Georges Vaillancourt, Benoit A Beauchemin, Jean Marc St-Pierre, Claude Plante, Alain Lussier, Lyne Joyal, Claude Girouard, Guylaine Labonté, Réal Laliberté, Solange Robert, Jean Pierre Dubreuil, Gilles Quinn, Martine Pelletier, Serge Baril, Christian Bernier, Dany Noël, Annick Grégoire, Sylvain Latour, Stéphane Charron, Félix Néron, Martin Lavallée, S.T.W. Inc., Francine Daigneault (remplacé par Patrick Armstrong)

Q04-06602-2

AUTOCAR BAS ST-LAURENT INC.  
190, boul. Hôtel de Ville, CP 1267  
Rivière-du-Loup QC G5R 4L9  
PROC. : LES AVOCATS POULIOT L'ÉCUEYR S.É.N.C.

PERMIS : ABONNEMENT  
Territoire : De : Rivière-à-Bleue, Pohénégamook À : Rivière-du-Loup et retour

Horaires/fréquence : Disponible à la C.T.Q.  
Clientèle : Les employés de «Les Viandes du Breton Inc.»  
Catégorie: A1-A2-A4-A5

Condition/restriction: Les véhicules de catégorie 2 sont restreints à des autobus construits sur un châssis de camion dont le moteur ne fait pas saillie à l'avant.  
Sujet au maintien en vigueur du contrat avec «Les Viandes du Breton Inc.»  
Durée: 5 ans

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE

TAXI

M04-12174-0

Bouras, Sleiman  
4588, 2e Rue  
Laval QC H7W 2N8  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Werbroeck, Pierre  
1795, rue Francoeur Chomedey  
Laval QC H7T 1N4  
TRANSFERT : 6-M-200732-001A  
Agglomération A.11 Montréal

M04-12176-5

Boyadjian, Aram  
153, rue Louis-Mongeau  
Laval QC H7L 3X8  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Godfrin, Jean-François  
(Taxi Belle Rivière)  
4331, rue Lalonde  
Mirabel QC J7N 2Z4  
TRANSFERT : 7-M-212082-001A  
Agglomération A.14 Saint-Eustache

M04-12180-7

TAXI DE LUXE ST-EUSTACHE INC.  
45, rue St-Laurent  
Saint-Eustache QC J7P 1V9  
AUTORISATION D'ACQUISITION D'INTÉRÊT  
5-M-214965-001A-002B-003A  
Actionnaires de la compagnie :  
Marc Bernier, Raymond Provost, Alain St-Denis, Daniel Dion, Yves Boulanger, Alain Tétrault, Pierre Magnan, Jacques Larocque, Jean-François Brosseau, Claude Lecompte, Josée Méthot, Bertrand Méthot, Jean Proulx, Stéphane Méthot, Mario Gallant, Gisèle Théoret, Gilles Lacombe, Claude Lantaigne, Diane Lambert, Daniel Lupien, Albert Mainville, Réjean Lacombe, Raoul Cardinal, Les Entreprises Gaétan Bréard Inc. (actionnaire de la cie : Gaétan Bréard), 9110-4331 Québec Inc. (actionnaire de la cie : Stéphane Méthot), Gestion Daniel Nadon Inc. (actionnaire de la cie : Daniel Nadon), Les Entreprises Nicole Lavoie Inc. (actionnaire de la cie : Stéphane Méthot), Chouff Taxi Inc. (actionnaire de la cie : Yves Boulanger), Taxi B & P (sociétaires de la société : Benoit Bélanger et Pascale Provost), Jean-François Godfrin (remplacé par Aram Boyadjian)

M04-12181-5

Farhat, Abdeljelil

4050, chemin Côte-Sainte-Catherine, app. 2  
Montréal QC H3T 1E3  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Morel, André  
599, rue Montcalm  
Berthierville QC J0K 1A0  
TRANSFERT : 2-M-206832-001A  
Agglomération Berthierville

M04-12182-3

Naltchayan, Hagop  
615, Terrasse Cyr  
Laval QC H7X 2H9  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Taillefer, Yvon  
1029, rue de Barcelone  
Laval QC H7P 3V9  
TRANSFERT : 0-M-201843-001A  
Agglomération A.8 Laval

M04-12183-1

Sajous, Kenol  
8439, 12e Avenue  
Montréal QC H1Z 3H9  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Landry, Claude  
3915, rue Cornwall  
Saint-Hubert QC J3Y 5G6  
TRANSFERT : 8-M-200177-001A  
Agglomération A.11 Montréal

M04-12187-2

Armstrong, Patrick  
8785, rue Frontenac  
Saint-Hyacinthe QC J2S 7A9  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Daigneault, Francine  
16750, Grand Rang Saint-François  
Saint-Hyacinthe QC J2T 5H1  
TRANSFERT : 5-M-220475-001A  
Agglomération A.39 Saint-Hyacinthe

M04-12188-0

SOCIÉTÉ DE TAXI WINDSOR INC.  
1305, rue Calixa-Lavallée  
Saint-Hyacinthe QC J2S 3E7  
AUTORISATION D'ACQUISITION D'INTÉRÊT  
9-M-220240-001A  
Les actionnaires sont :

Robert Lussier, Benoit Martin, Denis Lafortune, Luc Robidoux, Jacques Borduas, Gilles Claing, Yvan Lagacé, Gilles Dubuc, Richard Grisé, Eric Fontés, Paul Laliberté, Paul Emile Laperle, Sylvain Cordeau, Georges Vaillancourt, Benoit A Beauchemin, Jean Marc St-Pierre, Claude Plante, Alain Lussier, Lyne Joyal, Claude Girouard, Guylaine Labonté, Réal Laliberté, Solange Robert, Jean Pierre Dubreuil, Gilles Quinn, Martine Pelletier, Serge Baril, Christian Bernier, Dany Noël, Annick Grégoire, Sylvain Latour, Stéphane Charron, Félix Néron, Martin Lavallée, STW Inc., Francine Daigneault (remplacé par Patrick Armstrong)

Poulin, Sébastien  
386, rue Ste-Catherine  
Magog QC J1X 2L3  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Meunier, Jacques  
354, rue Principale  
Eastman QC JOE 1P0  
TRANSFERT : 9-M-214128-001B  
Agglomération Magog

M04-12190-6

TAXI MAGOG ORFORD INC.  
45, rue Édouard Est  
Magog QC J1X 1H3  
AUTORISATION D'ACQUISITION D'INTÉRÊT  
9-M-215539-001B-002B-003B-004B-005B-006B-007A  
Les actionnaires sont : Denis Hamel, Patrick Proulx, Marc Tétrault, Alain Roy, Yves Gaucher, Richard Charbonneau, Jacques Meunier (remplacé par Sébastien Poulin)

M04-12191-4

Lim, Kaing  
17513, rue Yuile  
Pierrefonds QC H9J 3P1  
PROC. : BEAULIEU TREMBLAY  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Maiello, Sisto  
1040, 5e Avenue  
Dorval QC H9S 1J2  
TRANSFERT : 9-M-203170-001A  
Agglomération A.12 Ouest de Montréal

M04-12192-2

Freiha, Kamal  
5300, rue de Salaberry, app. 207  
Montréal QC H4J 1J6  
PROC. : BEAULIEU TREMBLAY  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Fraguito, Mario  
18, rue de Bourgogne  
Kirkland QC H9H 5B4  
TRANSFERT : 5-M-211748-001A  
Agglomération A.12 Ouest de Montréal

M04-12194-8

Romulus, Jacques  
923, 14e Avenue  
Montréal QC H1B 3T3  
PROC. : Me Jacques Carpentier  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Tremblay, Julien  
3346, rue Rolland  
Longueuil QC J4L 3T4  
TRANSFERT : 5-M-211110-002A  
Agglomération A.2 Longueuil

Q04-06596-6

Morin, Marcel  
13, rue du Palais de Justice  
Montmagny QC G5V 3V4  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Caron, Clément  
14, avenue Fournier  
Montmagny QC G5V 2X7

TRANSFERT : 5-Q-206866-001A  
Agglomération Montmagny

Q04-06604-8

2547-4362 QUÉBEC INC.  
(A.D.R. 2000 Enr.)  
650, boul. Lemire  
Drummondville QC J2C 7W9  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Gallant, Eddy  
1070, rue Goupil  
Drummondville QC J2B 5A5  
TRANSFERT : 8-Q-206855-001A  
Agglomération A.29 Drummondville

Q04-06612-1

Demers, Michel  
706, Des Roses  
Pintendre QC G6C 1H2  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Cadorette, Michel  
2, boul. Mercier  
Beaumont QC G0R 1C0  
TRANSFERT : 6-Q-206899-001A  
Agglomération A.35 Lévis

Q04-06617-0

TAXI VUJADA  
595, rue de Norvège, app. 1  
Sainte-Foy QC G1X 3E9  
PROC. : Me Anne Brassard  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Bédard, Luc  
350, rue Gingras, app. 305  
Sainte-Foy QC G1X 4C4  
TRANSFERT : 7-Q-206732-002A  
Agglomération A.38 Sainte-Foy-Sillery

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE

VRAC COURTAGÉ

M04-11665-8

SOUS-POSTE CAMIONNAGE EN VRAC  
ABITIBI-OUEST (ZONE 3) INC.  
6, 7e Avenue Est  
Macamic QC J0Z 2S0  
PROC. : Me Pierre Beaudet  
RENOUVELLEMENT : 6-M-52805P-003E  
Le texte complet du territoire peut-être consulté à nos bureaux.

ERRATUM

Q04-06580-0

Gobeil, Lise  
452, rue des Cormorans  
Rimouski QC G5L 8Y5  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
9085-1809 QUÉBEC INC.  
442, chemin Duchénier  
Saint-Narcisse QC G0K 1S0  
TRANSFERT PARTIEL DE PERMIS  
Dans la publication du 4 juillet 2004 on aurait dû lire :  
École Paul-Hubert au lieu de École Paul-Hébert

Secrétaire de la Commission

